Prolétaires de tous les pays, peuples et nations opprimés, unissez-vous !

Organe central du Parti Communiste Révolutionnaire marxiste léniniste

pour le socialisme

N°52

6F

QUINZAINE DU 28 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 1981

Après Valence,

PS : comme un seul homme ?

pour le socialisme

BI-MENSUEL

QUINZAINE DU 28 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 1981

N°52 — 6 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Commission paritaire : n° 62 712

Imprimerie IPCC (Paris)

Pour toute correspondance écrire à :

POUR LE SOCIALISME
c/o FRONT ROUGE
BP 68
Paris 75 019

Compte bancaire :
BNP 271 - 659 - 66

Abonnez-vous
à *Pour le Socialisme*

pour le socialisme

20 numéros : 100 F
1 an : 200 F

Les tarifs d'abonnement changeront le 15 novembre.

SOMMAIRE

4-5

CONGRES DU PS : A croire que le changement est aussi passé dans les congrès du Parti Socialiste. Aux traditionnels affrontements de courants, le Congrès de Valence a opposé une unité présentée comme sans faille. Aux grands élans de débats internes, il a substitué un « verrouillage » de l'organisation jamais égalé. Aux constructions stratégiques audacieuses, il a préféré un pragmatisme lié à l'action gouvernementale. Quel est donc ce Parti Socialiste qui vient de tenir congrès, et qu'a-t-il de commun avec celui de l'avant-mai ?

6-7

24e CONGRES DU PCF : Double tâche que celle qui est dévolue de fait au 24e Congrès du PCF : il lui faut tout à la fois justifier, ou du moins expliquer le passé, et proposer des perspectives dans une situation radicalement nouvelle pour lui. Tel qu'il est soumis à la discussion des militants, le projet de résolution remplit bien mal ces tâches...

8

LE MONDE : Sous le titre alléchant de la « Société française en mouvement », *Le Monde* propose aujourd'hui une brochure regroupant nombre d'articles publiés au fil des mois. On y découvre ainsi, au fil des pages, une cohérence qui parfois peut échapper au lecteur.

9-10

RAPPORT AUROUX : Bien que diffusé à la sauvette, et sans l'accord de Mauroy, le rapport du ministre Auroux sur les droits des travailleurs à l'entreprise donne les grands axes de ce que sera l'action gouvernementale en la matière. Sans doute, comparée aux conceptions de l'ancien régime, s'agit-il là d'un progrès sensible. Comparer aux revendications syndicales et aux aspirations des travailleurs, c'est tout autre chose.

11-12-13

MOUVEMENT LYCÉEN

DROITS de L'HOMME

LORIENT : Des lycéens qui se mobilisent — très largement — autour du thème des Droits de l'Homme, ce n'est pas banal. Mais qui sont ces lycéens, comment voient-ils l'avenir, la politique, la société, comment se situent-ils dans la France de 1981, qu'est-ce qui sous-tend leur mobilisation ? Nous avons enquêté sur place.

14

TRAVAIL, JEUNES ET FEMMES : Les 14 et 15 novembre, se tiendront à Paris des assises nationales sur le travail des jeunes et les femmes dans le travail, organisées par la coordination des groupes femmes de quartier et d'entreprise, avec la participation de plusieurs organisations.

15

PLAN INTERIMAIRE : Elaboré dans le secret, ce plan n'a rencontré qu'un écho très limité dans la presse et le gouvernement lui-même n'y a fait que très peu allusion. Pourtant, il était présenté lors de la constitution du gouvernement, comme l'un des dispositifs qui devaient permettre l'assainissement de l'économie française.

16

RENAULT : En menant une lutte importante, les travailleurs de Renault-Billancourt font à nouveau parler d'eux. Nous donnons dans ce numéro des éléments sur le pourquoi de cette lutte, sur l'attitude des syndicats, et au-delà sur les rapports entre les travailleurs de Billancourt et le nouveau pouvoir.

La manifestation «pacifiste» du PCF à Paris

Un échec politique

En organisant sa manifestation, le PCF voulait prendre dans ses filets le mouvement pacifiste qui se développe en France comme en Europe. Il n'y est pas parvenu.

LES chiffres peuvent évidemment se discuter, mais le fait demeure : la manifestation « pacifiste » organisée dimanche 25 octobre à Paris a rencontré un succès incomparablement moindre que celles qui ont eu lieu à Rome, Londres et Bruxelles le même jour. Entre 150 000 et 300 000 participants dans ces trois capitales, contre 100 000 (!) selon les organisateurs, et 20 à 40 000 selon les observateurs sérieux à Paris.

Réalité profonde

Cet insuccès patent trouve son explication à plusieurs sources. Le cadre concret dans lequel se meut le pacifisme en France, en comparaison avec d'autres pays voisins, est sans doute une de celles-ci : après tout, ce n'est pas dans notre pays que vont être installées les fusées américaines Pershing, et les évolutions de l'histoire récente ont fait de la France un cas à part quand il s'agit d'envisager les problèmes militaires du vieux continent.

Cette explication-là est quand même quelque peu restrictives, si l'on veut bien prendre en compte le fait que la *« sensibilité pacifiste »* s'est déjà manifestée en France avec quelque ampleur (au Larzac par exemple), que des jeunes Français ont préféré aller manifester à Bruxelles plutôt qu'à Paris, et surtout que l'inquiétude face aux éventualités d'un affrontement des superpuissances sur le sol européen — inquiétude de plus en plus partagée — n'est pas le fruit d'une mode furtive, mais l'expression d'une réalité profonde et de plus en plus massivement perçue.

Le refus d'une guerre USA-URSS dont les européens seraient les victimes, ça existe en France aussi. Une autre explication vaut d'être prise en compte, c'est celle de l'attitude du PS français — unanimement, du moins en façade — opposé à la manifestation de dimanche, alors qu'une bonne partie des courants sociaux-démocrates européens s'engagent quant à eux beaucoup plus nettement.

En dénonçant le caractère dangereux de la revendication hostile aux seules fusées Pershing, le PS a probablement contribué à ce que beaucoup de « pacifistes » refusent le caractère pro-soviétique de la manifestation. Mais là encore, il serait tout à fait abusif de conclure aux succès des manifestations dans les pays voisins parce que les sociaux-démocrates y appellent, et à l'échec français parce que le PS s'y oppose.

Un enjeu pour le PCF

Dans ces conditions, il faut sans doute voir le — relatif — insuccès de la manifestation parisienne dans le contenu même que voulait y donner son principal organisateur, le PCF.

L'enjeu pour ce parti était de taille, puisqu'aussi bien il s'agissait pour lui de tenter de marquer de son empreinte le mouvement en essor. Une empreinte qui, c'est un lieu commun, ne fait pas la part égale entre les blocs et par conséquent favorise l'un d'entre eux.

Sur un autre plan, strictement intérieur celui-là, le PCF tentait aussi sa première mobilisation massive depuis son échec électoral, et ce sur un terrain le différenciant on ne peut mieux du Parti Socialiste puisqu'aussi bien la manifestation du 25 octobre se voulait encadrée totalement par le PC, c'est bien d'un insuccès du PC qu'il faut parler.

Insuccès numérique, bien sûr. Faut-il rappeler qu'il n'y avait pas plus de monde dimanche qu'il y en avait au Parc des Princes en juin pour écouter Marchais à la veille des législatives ?

L'échec du pro-soviétisme

Insuccès politique ensuite. Tout le monde aura remarqué la curieuse contradiction entre la présence en tête du cortège (et à la une de *L'Humanité* du lendemain) du mot d'ordre concernant le retrait des Pershing ET des SS 20, et la manière dont tous les participants qui évoquaient de manière critique le danger soviétique étaient hués. De toute évidence, ce parallélisme entre Pershing et SS 20, entre USA et URSS donc, n'avait pas l'heur de plaire au PC. Pourtant, il lui a fallu en parler à contre-cœur. Sans doute faut-il voir là la volonté de se donner un visage nouveau, période « unitaire » aidant. Mais on peut aussi y voir la contrainte : contrainte de ne pas engendrer de nouvelles contradictions avec un Mouvement de la Paix qui, pour être contrôlé par le PC, n'en a pas moins quelques sérieuses divergences : ce mouvement n'a-t-il pas, pendant un temps en tout cas, condamné l'invasion soviétique en Afghanistan ? Et ne doit-il pas, pour maintenir sa crédibilité propre, éviter la critique unilatérale d'une seule superpuissance ? Contraint par rapport au Mouvement de la Paix, le PC l'a aussi et surtout été par les pacifistes eux-mêmes. Si les troupes du PCF étaient les plus nombreuses, de très loin, il ne faut pas oublier la présence de nombreux jeunes, venus simplement manifester contre l'avenir sombre qu'on leur réserve, montrer leur colère devant le fantastique gaspillage de la course aux armements alors qu'on meurt de faim dans le Tiers-Monde. Sans doute ces jeunes se sont-ils fourvoyés en participant à une manifestation de ce type, certains l'ont d'ailleurs fait savoir amèrement dans le cours même de la journée. Reste qu'ils expriment, à leur manière, une sensibilité pacifiste craignant la guerre que les deux superpuissances se préparent à mener sur notre dos, et que le PCF ne parvient pas à prendre dans ses filets.

Que le PCF, pour se concilier les « pacifistes » en viennent à réclamer — fut-ce en parole bien sûr — le retrait des SS 20 indique assez bien les potentialités que recèle ce mouvement pacifiste.

Que malgré cela la manifestation ait été relativement peu nombreuse donne la mesure de l'échec politique du PC.

Il y a en Europe, et en France, un mouvement pacifiste de très grande ampleur sur lequel nous reviendrons, bien sûr, en démêlant l'écheveau des motivations. Ce mouvement mobilise très très largement. Il y avait dimanche à Paris une manifestation dont les organisations voulaient qu'elle soit pro-soviétique. Ce fut un échec.

Nicolas DUVALLOIS

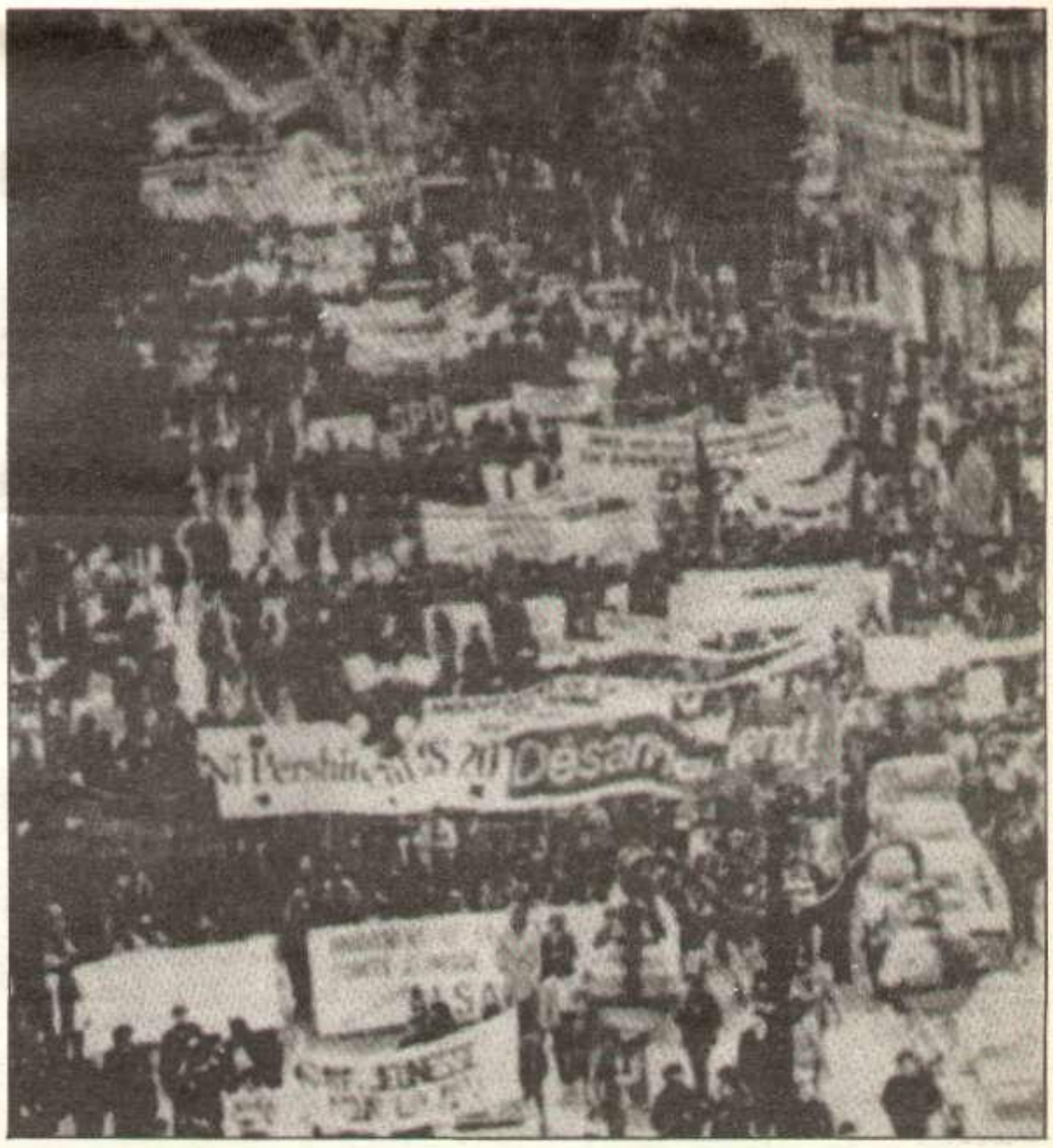

PS : l'adaptation

« C'est le Congrès du Parti et non le Congrès du gouvernement », *disait Lionel Jospin. Les membres du gouvernement présents au Congrès.*

Le Congrès du PS a envisagé les transformations résultant de sa venue au pouvoir. A l'ordre du jour, le renforcement de la discipline et la définition de sa fonction d'explication de la politique gouvernementale.

« Nous sommes condamnés à la solidarité pour deux ans »(Jospin).

UNE belle et bonne chaussure ». C'est Jean-Pierre Chevènement qui fit cette apologie du « godillot », terme qui désignait les députés gaullistes à l'époque du Général. Une façon de faire comprendre que la direction du PS désirait des militants et des élus à sa botte. En des termes moins brutaux, mais tout aussi nets, Laurent Fabius devait lancer : *« Chaque militant, c'est le PS, le PS, c'est le gouvernement, chaque militant, c'est le gouvernement ».* Et d'en appeler à *« développer une nouvelle forme de militantisme, le militantisme d'explication ».*

Problème nouveau en effet pour ce parti, reconstruit depuis dix ans dans une situation où il avait jusqu'à ces derniers mois toujours été dans l'opposition. Amené à faire des promesses à de nombreuses couches sociales et à des mouvements sociaux dont certains militants ont rejoint ses rangs, avec leurs exigences, le PS se trouve confronté à l'attente de la satisfaction de revendications qu'il ne peut toutes accorder.

Un écho assourdi de ces contradictions naissantes est parvenu au Congrès. En filigrane dans les interventions des dirigeants évoquant les *« impatiences légitimes »* devant la lenteur du changement. Plus explicitement dans quelques interventions qui ne sombrèrent pas dans le ton général du Congrès, celui de la défense et illustration de la politique gouvernementale.

C'est ainsi qu'un délégué des Ardennes, évoquant les positions constantes de son parti contre l'agrandissement de la centrale de Chooz, parla, à propos du récent débat sur l'énergie de *« promesse reniée »*, brocarda la *« pseudo-consultation démocratique »* er conclut : *« Le Parti a-t-il le droit de tenir un langage dans l'opposition et de faire le contraire quand il est au pouvoir ? »* Et une militante rocardienne, Marie-Noëlle Lienemann, devait ajouter à ce propos : *« Le Parti ne s'est pas grandi dans le débat sur l'énergie ».*

Quelques accrocs également, dans l'insistance que mettaient certains délégués à réclamer une extension rapide des droits des travailleurs dans l'entreprise. Voix dissonantes également pour rappeler les promesses oubliées sur la réforme du service militaire.

Autant de points qui révèlent des germes d'affrontement possibles. La houle fut généralement limitée, ne serait-ce que parce que la proximité des élecitons rendait difficile de tirer un bilan global de l'action gouvernementale. Et puis la direction du parti sut habilement détourner les insatisfactions en leur offrant des cibles extérieures, la droite et les milieux d'affaires.

« Coupeurs »

Non pas d'ailleurs qu'il n'y eût de raisons de le faire. Le débat parlementaire sur les nationalisations, en cours du moment du Congrès, se heurtait aux deux mille amendements déposés par la droite et donnait lieu à de vifs échanges, montés en épingle par la presse d'opposition. Et l'on venait d'apprendre les procédés du patron de Paribas, transférant

C'était en 1979, au Congrès de Metz. A présent, tous les courants sont représentés à la direction du PS, y compris au secrétariat.

à des filiales suisses et belges une partie des capitaux de la maison-mère nationalisable. Le Congrès eut donc l'occasion de tonner contre ces affairistes que Lionel Jospin qualifia de *« coupeurs de bourses »*.

De nombreux intervenants, dont plusieurs ministres, eurent donc beau jeu de désigner d'une façon un peu exclusive les patrons et les hommes de droite comme seuls responsables, par leurs résistances, de la lenteur des transformations. Face à cet ennemi extérieur, le Congrès fut aiguillonné par le souci de faire bloc, et les interventions se succédèrent pour réclamer, sur les tons les plus définitifs, que des têtes tombent dans l'administration, dans la direction des entreprises nationalisées ou à nationaliser, dans l'audiovisuel... La virulence des propos dépassa sans doute les prévisions des dirigeants, et Pierre Mauroy dut venir calmer les ardeurs trop vives pour rappeler la volonté du gouvernement de parvenir à une situation de compromis.

« Une honte historique »

Forte de la désignation de l'ennemi extérieur, la direction put jouer la carte du discours unitaire et de la nécessaire discipline, dans des termes qui ne laissaient pas place à l'équivoque pour quiconque entreprendrait d'élever une voix divergente.

C'est le cas des rocardiens, qui entrent au secrétariat, mais sous la stricte condition de réserver leurs critiques aux instances internes du parti. Il leur avait fallu considérablement courber l'échine. Alors que Rocard, dans une interview, avait qualifié le mode de préparation du Congrès de *« honte historique »* et avait parlé d'une *« tentative de putsch interne cynique et dépourvu de principes »*, rien n'en affleura dans son intervention au Congrès, remarquablement conciliante. L'heure était à la reptation, et cette attitude n'épargna pas d'autres courants. C'est ainsi qu'on vit Jean-Pierre Chevènement jurer qu'on l'avait mal compris, et que, mais si, il avait toujours été partisan de l'Alliance Atlantique et de la construction européenne.

L'accueil du PASOK, qui vient de gagner les élections grecques.

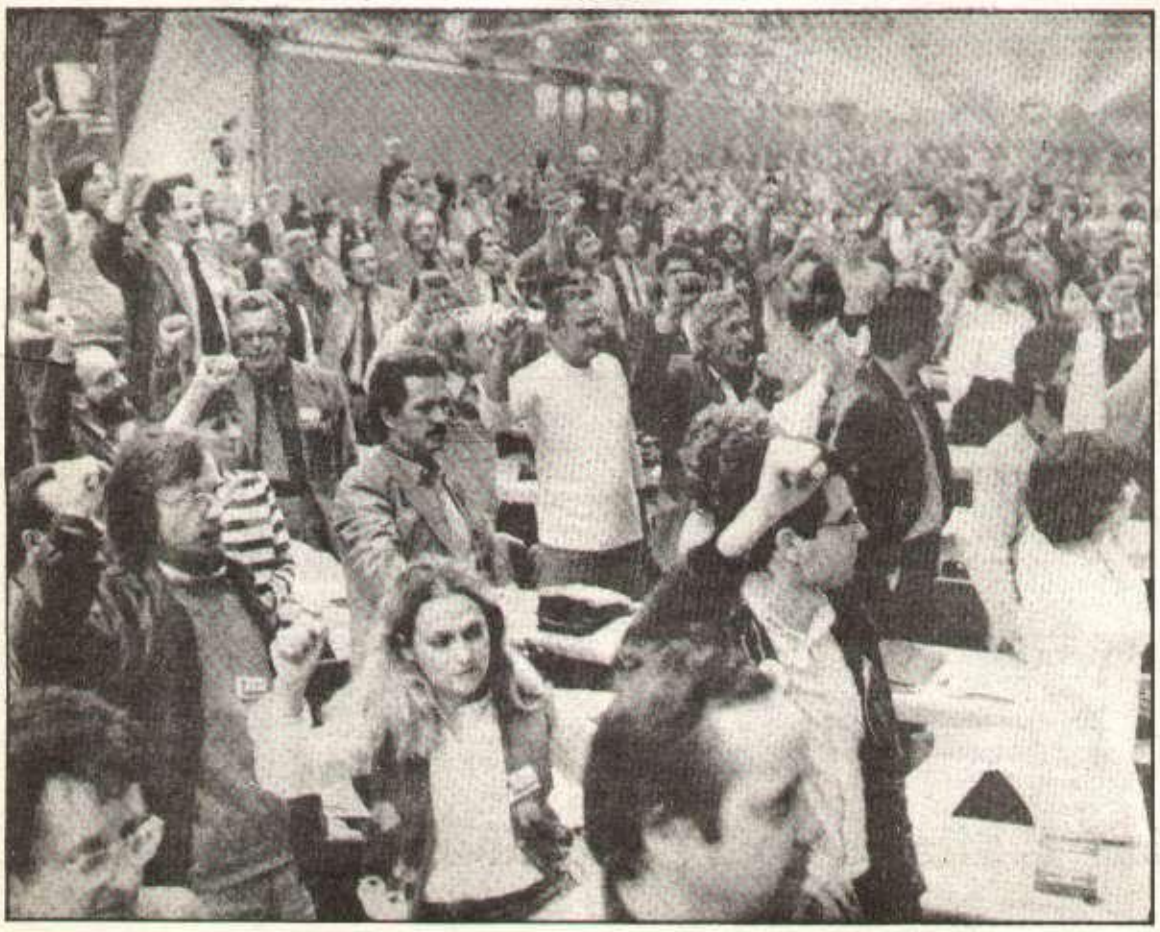

Délicatesse

Une unanimité de façade, dont chacun percevait aisément les arrière-pensées. Alors même que tous les courants s'étaient officiellement dissous, les rocardiens continuaient, quelques jours encore avant le Congrès, à faire connaître par voie de presse leurs divergences avec certaines mesures gouvernementales, comme les modalités des nationalisations. Gaston Defferre put de tailler un franc succès en déclarant : *« On nous dit que dans le Parti il n'y a plus de courants, qu'il y a simplement des sensibilités. Quelle délicatesse ! (...) Il y a des socialistes sensibles à la chaleur ? Il y en a d'autres qui le sont à l'humidité ? D'autres encore à la sécheresse ? Soyons sérieux (...) Est-ce qu'il n'y a plus de réunions de courants ? Il y en a eu ces jours-ci, nous le savons bien ».*

En ce qui concerne les rapports entre la base et la direction, ainsi qu'entre les élus et la direction, les choses ont été précisées d'une manière on ne peut plus nette. Jean Poperen, entre autres, réaffirma vigoureusement ce qui était déjà en germe dans la notion : que jamais, nulle part une fédération ou une section ne prenne de positions publiques contraires à celles de la direciton, que jamais nulle part, un militant ou un dirigeant en désaccord avec la majorité du parti ne le fasse savoir hors de ses rangs. Enfin que, dans tous les cas où un problème surgirait au sein du groupe parlementaire, le dernier mot revienne au bureau exécutif du parti, autant dire à l'Elysée. Un exemple significatif : les cas des deux députés qui avaient été candidats contre l'avis de la direction socialiste, et dont il était demandé qu'ils puissent adhérer au groupe parlementaire. François Patriat, député de Côte-d'Or, qui n'avait pas été exclu du PS, se voit tout au plus autorisé à s'apparenter au groupe socialiste. Quant à Jean Giovanelli, député du Morbihan, on ne lui pardonne pas d'avoir parrainé la candidature d'Huguette Bouchardeau : pas question de le réintégrer dans les rangs du PS, tout au plus le bureau exécutif est-il mandaté pour envisager s'il peut être admis à s'apparenter au groupe socialiste à l'Assemblée. Il s'agissait, par cette décision, d'empêcher, comme le disait explicitement Poperen, que des élus puissent être dans l'avenir tentés de parrainer d'autres candidats que celui du PS. Un avertissement qui relativise fortement les principes du pluralisme que le PS s'enorgueillit par ailleurs de cultiver jusque dans ses propres rangs.

Au total, chacun se sent donc averti : dans la nouvelle situation politique, la direction entend tenir le parti d'une main de fer pour qu'il serve de relais au gouvernement. Mais ce ne sera sans doute pas toujours facile.

François NOLET

Les délégations étrangères

Comme il est habituel, de nombreuses délégations étrangères assistaient au Congrès, en premier lieu les délégations des partis socialistes et sociaux-démocrates, parmi lesquelles celle du PASOK grec reçut une vive ovation. Parmi les mouvements de libération nationale, figurait une représentante de la résistance afghane, vivement acclamée, alors que la délégation du PCUS, conduite par Boris Ponomarev, se fit copieusement huer. Le Congrès fit une ovation aux délégations d'Amérique latine, particulièrement celles du Salvador et du Nicaragua. Le Cambodge était représenté par le prince Sihanouk.

Pour la première fois, était présente une délégation de l'OLP. C'est également la première fois qu'était représenté le Parti Communiste Chinois.

La direction du PCF en 1968 : le « retard historique »*, comment a-t-il été comblé ?*

24e Congrès du PCF : réactualisation des deux précédents

Le projet de résolution du 24e Congrès comporte deux lacunes : il ne traite pas de la période 1977-1981, et il n'avance pas de perspectives d'avenir solides pour les militants. Il ne s'agit pas d'oublis...

COMMENT répondre aux interrogations de certains militants, aux remises en cause d'autres, comment expliquer l'échec des élections de mai et juin, l'accord bâclé avec le PS, la participation au gouvernement ? Quelles perspectives et quelle tactique mettre en œuvre pour aboutir à une remontée significative de l'influence du PCF avant l'échéance des municipales ? Tels sont quelques uns des problèmes auxquels le PCF est confronté aujourd'hui et dont on pouvait s'attendre, logiquement, à ce que le projet de résolution pour le 24e congrès réponde.

Disons le tout de suite : ceux qui attendaient un réexamen en profondeur de la politique menée en 1966, et des perspectives nouvelles pour l'avenir, seront déçus. En effet, tout ce qui concerne le « socialisme pour la France » ou « la pratique politique nouvelle » est une répétition à peine actualisée des thèses des 22 et 23ème Congrès.

La première partie, par contre, essaie d'apporter une réponse sur le point crucial : pourquoi *« l'érosion continue depuis 1973 »* et le *« sérieux revers de 1981 »*, pourquoi vingt ans d'activité politique ont abouti à faire ressuciter le PS, quelle que soit la politique menée : union programmatique de 1972 à 1977, attaques systématiques ensuite ?

Les leçons des dernières décennies non tirées

A cette interrogation, la résolution répond en indiquant que depuis 1958 *« le parti a apporté une contribution combative aux luttes pour le progrès social et les libertés, à la cause de l'indépendance nationale »*, tandis que progressivement s'élaboraient les perspectives stratégiques du *« socialisme à la française »*. Bref, l'essentiel est foncièrement juste, et il ne s'agit nullement de le remettre en cause. Tout au plus peut-on remarquer, *« lorsqu'on prend du recul sur ce dernier quart de siècle »* que le PCF a *« bien trop tardé à s'engager dans l'exploitation des voies pour aller au socialisme et des formes mêmes du socialisme qui conviennent à la France »*. C'est le fameux « retard » (surtout pas erreur) historique, qui, parce qu'il n'a pas permis de tirer profit de l'après 68 *« au moment où des forces nouvelles commençaient à s'orienter confusément vers un autre choix de société »*, a conduit à l'échec que l'on sait. Voilà l'argument massue, le *« retard historique »*.

Cet argument, outre que dans la logique même du PCF on ne voit pas bien à qui l'imputer sinon aux dirigeants eux-mêmes, agit comme un écran de fumée. Il permet en effet à bon compte d'éviter de s'interroger sur la manière dont le PCF en 1968 s'est opposé frontalement à toutes les aspirations nouvelles dont étaient porteur le mouvement gréviste et le mouvement étudiant, de s'interroger aussi sur la manière dont ce même PCF s'est opposé aux grandes luttes d'O.S. des années soixante-dix dans ce qu'elles avaient de remise en cause de l'organisation du travail, pour ne prendre que ces exemples.

Sans même remonter plus avant, il y a une pratique du PCF qui, s'appuyant sur le « Manifeste de Champigny » (en 1968) jusqu'au 23ème Congrès s'est opposé à tout ce que le mouvement social né en 68 pouvait véhiculer de remise en cause radicale de la société capitaliste. La résolution n'en tirera aucun jugement critique, préférant parler de retard là où il y a à l'évidence, contradiction.

Le rapport au PS

On ne verra pas non plus dans la résolution une quelconque interrogation sur les raisons de la progression du PS, laquelle s'est pourtant faite, électoralement en tout cas, en bonne part au détriment du PCF. Tout au plus peut-on constater, que les considérations du 23ème Congrès sur le rôle de l'Internationale Socialiste et les critiques trop outrancières au PS sont gommées, accords de juin obligeant. Reste une vague délimitation du Parti Socialiste comme un parti « réformiste », ce qui explique bien peu de choses. Il est vrai que les militants les plus engagés dans la campagne anti-socialiste de l'avant-mai 1981 pourront toujours s'entendre dire, mais en privé, que *« tout ce qu'il y a à dire sur le PS l'a été au 23ème Congrès »*.

Sans doute l'argument du retard vu précédemment s'explique-t-il mieux quand il s'agit d'expliquer, pour la direction du PCF, la politique menée de 1977 à 1981. C'est, dit la résolution, la seule qui était possible. Ceux qui s'interrogeraient, ayant vu dans le 23ème Congrès, une amorce de recherche dans la voie de l'ouverture *« autogestionnaire »* en seront pour leur frais. Peut-être, très implicitement, peut-on voir une critique de certaines actions spectaculaires, à Vitry, Montigny ou alors, dans cette remarque sur *« la tendance qu'il y a eu à vouloir résoudre les problèmes à la place des intéressés »*... Trop de générosité en quelque sorte.

Enfin, s'agissant du bilan, une dernière question demeure : celle de la participation au gouvernement. On s'en doute, l'argumentation antérieure, qui consistait à dire *« seul un PCF pourra orienter positivement le changement »*, est oublié au profit d'une affirmation plus optimiste (?), comme quoi *« il n'est nullement fatal que la situation présente engage le pays dans une expérience social-démocrate »*. Malgré cela, la résolution souligne la *« solidarité sans faille pour tenir les engagements pris en commun avec le Parti Socialiste »*.

En engageant la réflexion sur de fausses pistes, en justifiant la quasi totalité de la politique menée antérieurement, le PCF se donne les moyens de satisfaire le noyau dur qui a mené la campagne anti-PS, puisque aussi bien le « tournant » pris après mai est de fait nié.

Quelles perspectives d'avenir ?

Se refusant, et pour cause, à examiner les raisons de son recul historique, le PCF dans la deuxième partie de sa résolution en est réduit à ressasser les *« productions théoriques »* précédentes, avec un flou que ne parvient pas à masquer le lyrisme. Ainsi *« il s'agit en somme d'avancer vers une nouvelle civilisation où l'humanisme sort du domaine de la phrase pour devenir une réalité vivante »*. Rien moins. Derrière ces grands mots, se cache pourtant une description plus précise du *« socialisme pour la France »* qui révèle pour partie le projet inchangé du PCF. Prenons l'exemple de l'organisation du travail : face à sa remise en cause, patente, la résolution en reste à la modification des rapports de propriété, par l'extension du secteur nationalisé et le développement des formes de propriété coopérative départementale ou municipale.

De même, si la modification des rapports de propriété est centrale dans le projet du PC, c'est parce qu'il est le moyen de permettre à d'autres Claude Quin d'accéder aux postes de commande de l'économie. Alors que dans la société actuelle la crise remet aussi en cause ce dont le PC ne parle pas car c'est contradictoire avec son projet : les rapports de répartition, les rapports entre les hommes dans le travail et en particulier l'écart séculaire entre tâches de conception et tâches d'exécution, ce qui implique non seulement la remise en cause de la propriété mais surtout les rapports entre

SUITE PAGE 7

SUITE DE LA PAGE 6

les hommes ; la hiérarchie héritée du capitalisme et cela le PCF ne peut se le permettre. Et ce n'est pas la conception qu'ils ont des conseils d'atelier, limités à aménager l'organisation du travail en fonction de choix de production décidés en dehors des travailleurs, qui correspond aux aspirations nouvelles même s'ils peuvent être un moyen de lutte pour les travailleurs.

Un autre rapport à la politique ?

Sur le pouvoir d'Etat *« exceptionnellement centralisé et ramifié »* dans un pays où *« l'habitude de la délégation de pouvoir est ancrée »*, le PCF s'interroge-t-il sur sa part de responsabilités dans de telles habitudes, lui dont la pratique politique depuis des années est de mettre en avant ses élus locaux en essayant de faire croire à leur rôle irremplaçable, lui qui par rapport aux aspirations à la démocratie directe de 1968 s'est toujours montré méfiant par rapport aux assemblées générales, aux comités de grève regroupant syndiqués non syndiqués, pour confisquer la volonté d'expression large des travailleurs en jouant à fond sur les structures responsables élues au point, dans la dernière période, de vider nombre d'organisations de masse où ils étaient de tous ceux qui ne pensaient pas comme eux ? Non au contraire.

Est-ce répondre aux aspirations d'un nouveau rapport à la politique que de présenter comme la panacée l'élection au suffrage universel des régions ce qui d'ailleurs est déjà prévu, qu'est-ce d'autre qu'une extension de la délégation de pouvoir ? Et on chercherait en vain dans la pratique municipale du PC et dans les textes de tous ses congrès des éléments concrets sur la mise en place de structures de pouvoir radicalement nouvelles dépossédant les couches bourgeoises de leur pouvoir et les mettant aux mains des travailleurs, des mesures permettant au peuple de contribuer aux décisions de l'ensemble, de contrôler ceux à qui ils délèguent temporairement leur pouvoir, etc... rien d'autre qu'une plus large consultation afin de limiter les contradictions développées dans la pratique du pouvoir n'est proposé. Alors que de plus en plus, un autre rapport entre démocratie directe et délégation, entre prise de décision politique et application par ceux qui ont élaboré, est recherché dans le mouvement de masse.

Quelles perspectives stratégiques peut-on offrir aux travailleurs, quand ce qui l'emporte dans l'analyse du niveau actuel des aspirations populaires est l'assimilation de la réticence d'une fraction des électeurs à se reconnaître dans le projet du PC, à la peur du *« changement »*, l'arriération politique. Alors que le départ même de Giscard, les premières luttes qui se sont déroulées, la vigilance avec laquelle les travailleurs attendent le gouvernement PS au pied du mur même si l'heure n'est pas à la surenchère, témoignent au contraire de la maturité politique d'un noyau important des travailleurs, porteur de l'aspiration à des changements radicaux ?

La partie internationale de la résolution confirme l'attachement à la référence aux démocraties populaires d'Europe de l'Est assimilées au socialisme.

Ni le fossé creusé par l'intervention soviétique en Afghanistan et par l'intervention vietnamienne au Cambodge, ni le développement des interrogations sur la nature des pays de l'Est à partir de l'expérience polonaise ne sera comblé ou ne recevra un quelconque début de réponse nouvelle. Au contraire, plus que jamais cet élément d'identité du PCF et sa référence au modèle des démocraties populaires, c'est-à-dire des régimes de capitalisme d'Etat, comme le mouvement ouvrier polonais l'a révélé avec encore plus de netteté, est réaffirmé avec encore plus de force : *« Face aux tentatives forcenées de déshonorer le socialisme existant, le 23e congrès a formulé une appréciation d'ensemble sur ce qu'il a apporté à chacun des peuples concernés et à l'humanité toute entière. Les années écoulées depuis lors nous conduisent à confirmer cette appréciation »*. Il faudra sans doute l'invasion de la Pologne pour se poser à nouveau des questions.

En effet, aucune réponse véritablement nouvelle, où est élaborée une remise en cause en profondeur de la ligne suivie depuis des années n'apparaît, ni aucune véritable prise en mains des contradictions non surmontées depuis des années avec des couches de plus en plus larges des gens qui se situent à gauche.

Ce fait traduit la crise profonde de perspectives que recèle cette résolution.

Il n'est proposé aux militants que de faire un nouvel effort militant dans la propagation des thèses élaborées auparavant, et dont la pratique a montré l'inefficacité. Tout passera sur ce changement des conditions du combat.

Des ajustements tactiques

Si au plan stratégique, c'est le néant d'un projet déjà entré en contradiction avec la vie, est-ce à dire que des ajustements tactiques ne sont pas pris ?

Sans doute pas, et c'est la dernière partie du document qui en donne une première idée.

Si on parle de pratique politique nouvelle, d'activité de masse d'un style nouveau, il n'y a rien de bien neuf si ce n'est que l'on va pousser les militants qui dans la période précédente avait plutôt privilégié l'activité de parti dans la campagne anti-PS et au moment des élections, à retourner dans les organisations de masses pour y essayer de faire remonter l'influence politique du parti. Une place particulière est déléguée aux travail dans les entreprises où l'on avoue avoir perdu des centaines de cellules, comme base de reconquête. Il s'agit de rétablir l'équation PC égale représentation politique de la classe ouvrière, en développant les efforts pour essayer de reconquérir ce qui a été sérieusement remis en cause par la baisse d'influence de la CGT et le recul électoral.

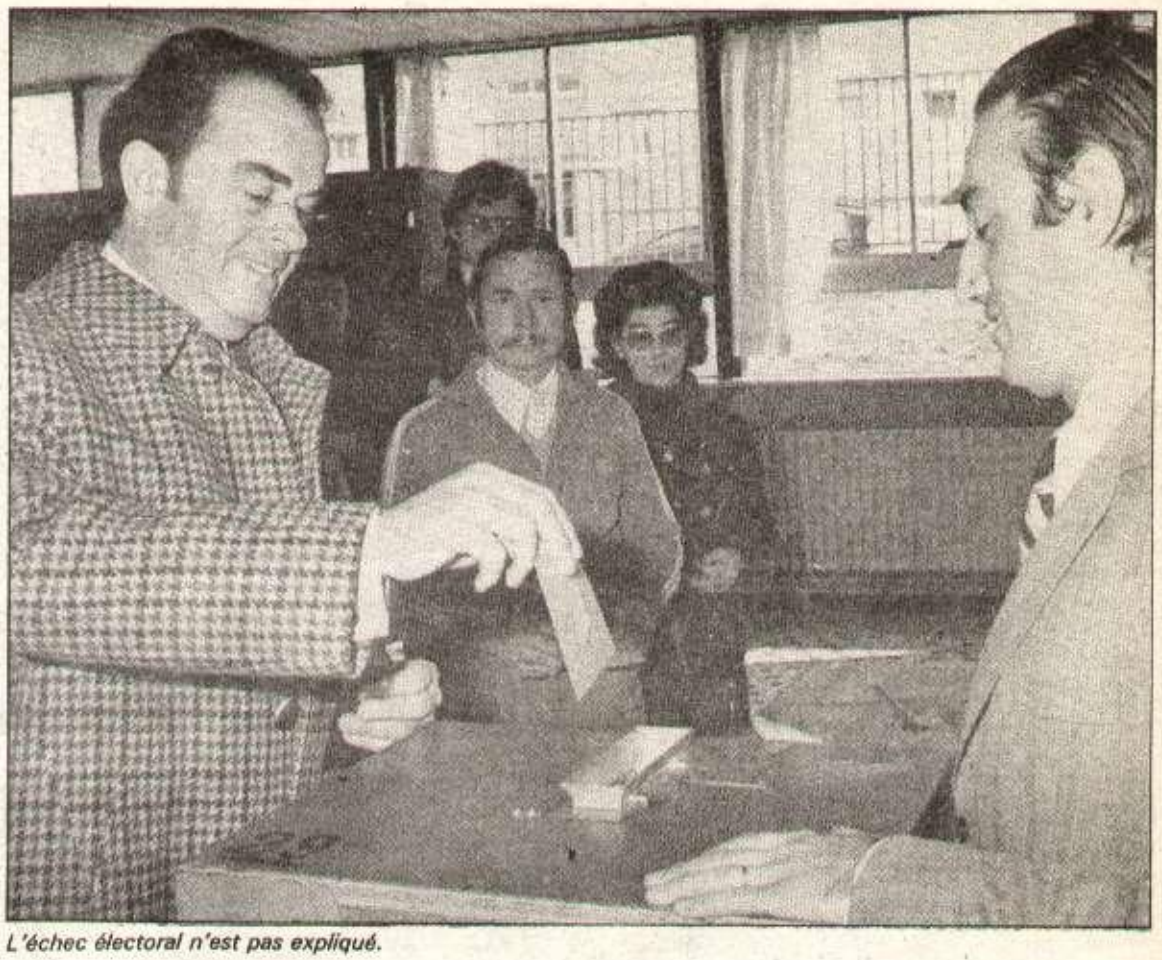

L'échec électoral n'est pas expliqué.

Ecologistes, femmes, révolutionnaires, syndicalistes CFDT : combien ont subi l'agression du PCF ?

Aussi une place importante est-elle dévolue au travail dans la CGT : *« Exprimer et défendre les intérêts de la classe ouvrière est la première de nos orientations ». « L'entreprise occupe désormais la place centrale dans la vie du pays ». « Renforcer le parti dans toutes les entreprises et en particulier dans les grandes la remontée de son influence et l'avancée démocratique vers le socialisme en dépendent »*.

Ce regain d'intérêt pour les organisations de masse risque d'être marqué par des pratiques politiques peu nouvelles comme en témoigne la tentative de mise au pas de la CGT, et l'expulsion de toutes les oppositions critiques des commissions de préparation du congrès confédéral...

Les jeunes enfin, sur la base du courant pacifiste qui semble se développer en Europe vont être un élément très important de la reconquête : *« L'avancée démocratique au socialisme, la lutte pour la paix et un nouvel ordre économique mondial ont besoin d'eux par millions »*.

Quant à ceux qui s'attendaient à une remise en cause du fonctionnement du parti, des justifications sur les changements de ligne, eux aussi, n'auront pas grand chose à se mettre sous la dent, pas la moindre nouveauté, mais la condamnation explicite des tendances. Tandis que leur exclusion complète sera sans doute terminée avant février 1982 afin que le 24e congrès puisse se dérouler *« démocratiquement »*.

Ainsi donc, quel que soit le sort ultérieur que subira cette résolution, elle reflète à sa manière l'impasse dans laquelle se trouve le PCF et le vide politique qu'il crée.

Raymond DENIS

« La société française en mouvement » : peau de chagrin

« *La société française en mouvement* ». A la lecture des encarts publicitaires annonçant ce numéro spécial de « *Dossiers et Documents* » du *Monde*, vous vous êtes dit : tiens, c'est sans doute intéressant. L'objectif était en effet le suivant : « *Mettre en lumière , à travers des exemples concrets, les modifications éphèmères ou durables des comportements et des modes de vie des Français ; éclairer les choix de chacun entre les « souhaitables » et les « possibles » ; resituer les événements politiques de printemps de 1981 dans la dynamique d'une société en mutation. Révéler en quelque sorte l'autre changement* ».

Le découpage des thèmes était en lui-même alléchant : de nouveaux comportements ; d'autres modes de vie ; le travail ; violence, sécurité, liberté ; des technologies qui changent la vie ; culture et société. En le feuilletant, vous êtes tombés sur des caricatures réussies, sur des interviews, des titres accrocheurs, et vous vous êtes lancés dans sa lecture... Espérons qu'à ce moment-là, vous n'étiez pas trop morose !

Bric à brac

Que reste-t-il, en fin de compte, quand vous avez lu d'un bout à l'autre ce volumineux dossier ? Certes, une grosse masse d'informations hétéroclites. Vous connaissez l'évolution récente de la natalité, le nombre de divorces, de mariages. Vous avez trouvé des textes de loi importants sur ces problèmes, des études sur « *Sécurité et Liberté* », ou encore tel ou tel rapport sur l'informatique. Vous connaissez l'histoire de la CB, vous savez tout sur les armes d'autodéfense, les abris anti-atomiques, les télésystèmes, les banques de données. Vous avez appris qu'on peut faire de l'énergie à partir des topinambours, vous êtes capables d'expliquer le cycle complexe de la récupération des déchets... et bien d'autres choses encore.

Ce n'est pas à proprement parler inintéressant, et bien sûr, tout cela entretient un certain rapport avec les changements dans la société, même si c'est au lecteur de les trouver, dans ce bric à brac vaguement organisé, avouez-le. Il n'est quand même pas facile de faire le lien entre l'extension du marché des systèmes d'alarme, et le changement profond qu'on nous annonce. Passons. Ne nous objectera-t-on pas qu'après tout, le rôle des journalistes n'est pas de baliser sans cesse, mais de livrer toutes ces informations, ces points de vue, objectivement ?

Vu sous cet angle, c'est assez réussi. Foin de commentaires, des longues introductions. « *Faites le vous-mêmes* », semble être la devise. On se contente de mettre bout à bout des témoignages, avec un petit coup de pouce dans un sens ou dans l'autre. Imperceptible quand il s'agit d'articles parus séparément, comme ce fut le cas à l'origine : tous ces papiers ne sont en effet que des reprises. Mais de l'accumulation de ces petits coups de pouce naît bel et bien un point de vue assez construit.

Il apparaît en filigrane dès le début. « *En fait, la société s'est modifiée en profondeur. Sous l'effet des nouvelles contraintes économiques certes, mais aussi par la volonté des Français. Faute de parvenir à changer la vie, ici et là, ils ont changé leur vie. « Soyez réalistes, demandez l'impossible ! » proclamaient les « enragés » de mai 68. Ne l'ayant pas obtenu, ils ont tenté de s'aménager des « possibles »* ». Ça commence mal. Tout sera en effet vu à travers ce filtre rétrécisseur, mesquin, hyper individualiste, sous couvert de réalisme.

L'enterrement de mai 68

Prenons le chapitre intitulé : « *De nouveaux comportements* », qui commence par une étude sur les « *nouveaux jeunes* » : « *Retour sur soi. Après les grands élans collectifs de mai 68, une génération se replie, à la recherche de son bonheur... Les jeunes s'adaptent aux temps de crise* », ou encore : « *Mai 68, connais pas. Ni les idéologies, ni les nostalgies. l'épanouissement individuel avant tout* ». « *Oui, il faudrait changer les choses. Mais est-ce possible ? C'est déjà tellement difficile d'être d'accord avec soi, et de savoir où on va* ».

Mille fois répété, cet enterrement de mai 68, comme si, enfin, on pouvait se débarrasser de cet « *héritage* », le tourner en dérision, passer aux choses sérieuses. Les jeunes d'aujourd'hui n'attendent plus rien, et c'est tant mieux : « *Etrangers aux espoirs, aux enthousiasmes intempestifs, aux échecs des générations précédentes, centrés essentiellement sur eux-mêmes, les quinze-vingt ans semblent en définitive mieux armés aujourd'hui pour vivre dans une société qui n'est plus capable de leur offrir certitude et espoir* ».

Tous récupérés

En fait, il n'y a pas que les jeunes qui seraient revenus de mai 68. D'ailleurs, tout a été récupéré : la vie associative, les « expériences nouvelles ». Vous pensez que la vie associative, son développement à des secteurs nouveaux de la vie sociale, sont porteurs d'aspirations positives ? Vous êtes bien naïfs. « *On s'aperçoit que, loin d'être le moteur du changement et des conquêtes sociales, elles deviennent des appareils d'intégration des individus dans la société et l'ordre post-industriel* ». Vous trouvez que dans le foisonnement des initiatives qui ont suivi mai 68, il y a eu bien souvent une démarche intéressante ? Vous n'avez pas les pieds sur terre. On se gausse par exemple des premiers animateurs des boutiques de droit qui affirmaient : « *Ouvrir toutes grandes aux pauvres les portes de la Justice, les aider à devenir justiciables à part entière, ne nous intéresse pas* », et qui doivent se contenter de « *distiller l'information juridique de base* ». Quelle chute ! Vous n'avez pas, au moins laissé votre travail pour élever des chèvres dans les Cévennes ? Heureusement ! : « *L'Etat aide, contrôle, surveille et délimite le champ de l'utopie. Faut-il désespérer ?* (...) *A défaut de changer la vie, ils ont au moins réussi à modifier le cours de la leur* ». Quelle peau de chagrin.

Sans issue

Tout est à l'avenant, récupéré jusqu'à la moelle. Et pourtant, pernicieusement, on vous repropose cette démarche dans tous les domaines. Le travail ? Il n'y a pas 36 façons d'échapper aux « *Dégâts du Taylorisme* » : « *Changer le travail* », pour *Le Monde*, c'est dire « *adieu au salariat* », plus précisément monter sa propre entreprise. On ironise : « *La vieille revendication, quasi oubliée de l'« abolition du salariat » serait-elle en train de refaire surface ?* ». On vous prévient si vous partez dans cette aventure, « *l'essentiel est de gérer au mieux sa propre exploitation* ». Vous hésitez ? Il vous reste la double vie, « *une subtile distanciation d'avec son milieu de travail* ». C'est tout. On vous affirme péremptoirement, que le refus du travail à la chaîne n'est pas politique, que ce n'est qu'une « *rêverie anthropologique* ». Et tout aussi péremptoirement, que « *jamais la socialisation de l'entreprise, avec ou sans autogestion, n'a réellement intéressé plus du quart des ouvriers* ». On tourne en rond, rien à faire dans l'entreprise, rien à attendre hors de l'entreprise, où tout est récupéré...

« Faire retraite »

Que faire ? On en appelle au Philosophe, cinquante pages plus loin, et on lui laisse le mot de la fin : « *Il me semble qu'en ce moment l'intellectuel n'a plus à se ranger derrière l'étendard d'un parti ou d'une idéologie. Il doit « faire retraite »* ». Quel désert ! Mais en attendant, la boucle est bouclée. Et on se demande encore comment cette population qui ne s'intéresse plus qu'à ce qui se passe devant sa porte, a pu, ne serait-ce que voter à gauche, ce printemps ! On se demande à plus forte raison, comment elle pourrait aller plus loin avec cette mentalité racornie de gagne-petit. « *Des millions de « ça me suffit »* », nous dit-on. Bien sûr, on peut épiloguer sur la maison individuelle qui reste l'image du bonheur pour 80 % des Français, ricaner sur les gens qui bronzent idiots, reprendre le mot d'ordre des punks « *No future* ». Mais à chausser toujours les mêmes lunettes, l'arbre vous cache la forêt... Et cette forêt-là, c'est une autre histoire.

Monique CHERAN

Un espace restreint pour la liberté

SUPPOSE ouvrir de larges espaces de liberté dans l'entreprise, le « rapport Auroux » a dû se satisfaire d'une présentation à la sauvette devant la presse. Son auteur avait en effet trébuché le matin même sur les reproches de Mauroy. Prématuré, car n'ayant pas fait l'objet de consultations interministérielles, ni d'un regard du conseil des ministres, le fameux rapport n'aurait pas dû quitter son tiroir. Il en est pourtant sorti, a été présenté comme un « document de travail », sans plus revêtir le caractère d'options gouvernementales fermement établies.

Sans doute le projet définitif qui sortira du conseil des ministres du 4 novembre comportera-t-il quelques variantes. Peut-être y sera-t-il plus question de cette *« expérimentation en matières de droits sociaux »* dont les entreprises nationalisées seront le tremplin, peut-être aussi le sort des millions de travailleurs salariés des PME y seront-ils plus chaleureusement évoqués. Reste que le cadre dans lequel se meut le nouveau pouvoir en matière de droits des travailleurs est bien celui du rapport Auroux.

Raison de plus pour bien le regarder.

Des droits nouveaux

Après le rappel des droits déjà largement proclamés, mais toujours à réaliser, (droit à la formation, à la sécurité, à la santé... au travail !) le rapport ambitionne de limiter quelque peu l'arbitraire patronal et de faire entrer dans l'entreprise une nouvelle citoyenneté. Et pourtant ! Le règlement intérieur, s'il doit éviter des dispositions vexatoires ou portant atteinte aux libertés élémentaires (familles, non respect du secret de la correspondance...), reste le fait de l'employeur. Il ne sera ni négocié, ni — à plus forte raison — voté par les salariés. Les libertés publiques doivent, en effet, *« entrer dans l'entreprise dans les limites compatibles avec les contraintes de la production »*. D'où un droit d'expression des travailleurs qui doit seulement *« porter sur les conditions de travail, s'organiser autour du groupe ou de la cellule de travail, mettre en œuvre les compétences de l'encadrement et prévoir l'articulation nécessaire »* avec les institutions représentatives. Ce droit d'expression touchant aux conditions de travail doit faire l'objet d'une loi-cadre qui définira *« de façon souple »* son exercice dans les entreprises de plus de 300 salariés.

Les limites de l'innovation sont ici très claires. En premier lieu, elle n'est pas tout à fait neuve. Il est intéressant de tracer le parallèle avec le rapport Sudreau présenté en 1975 : *« Une véritable transformation des conditions de travail implique que soit reconnu le droit de chacun à s'exprimer sur son propre travail... », « l'encadrement sera amené à repenser son rôle : impulsion et animation deviendront des fonctions majeures »*. Les étapes mêmes de la mise en œuvre sont identiques : on laisse *« aux partenaires sociaux le soin de mettre en place les modalités concrètes »* (Auroux), on laisse *« les partenaires dans l'entreprise décider du moment et du processus d'exercice du droit de chacun à la parole »* (Sudreau). Les garanties semblent aussi fragiles : sera-t-il toujours facile de mesurer si une intervention a trait seulement aux conditions de travail ? Si elle ne va pas plus loin (par rapport à la hiérarchie par exemple) ? Qui délimitera les domaines ? Quel budget horaire sera garanti à l'exercice de ce droit ? Les précisions manquent. Une par contre, est superflue : la limitation du droit d'expression aux entreprises de plus de 300 salariés. La CFDT a légitimement réagi sur ce point, par la voix d'Edmond Maire, le 14 octobre, *« les droits des travailleurs sont laissés de côté »*, par celle de Georges Bégot, le 19, *« rien pour les 46 % de salariés employés dans des établissements de moins de 50 salariés »*. Le risque est ainsi grand de contracter encore un peu plus les libertés des travailleurs. Si 14 % des salariés, travaillant dans des entreprises nationalisées ou en voie de l'être, vont sans doute disposer de droits un peu plus larges, les « autres » devront encore se partager entre ceux travaillant dans les grandes entreprises et ceux travaillant dans les PME. Pour ceux-là, quasiment rien.

Rien non plus sur une quelconque expression politique à l'entreprise. Sans doute craint-on de voir remise en cause *« l'unité de direction et de décision »* dans l'entreprise, ce qui n'entre pas dans les projets du ministre de Travail, qui a voulu, au contraire, la garantir. En définitive le pouvoir disciplinaire du patron n'est guère écorné dans l'affaire, et les nouvelles libertés d'expression restent vagues et peu garanties. Si l'on se refuse, à l'encontre de FO ou de la CGC à voir là *« une soviétisation échevelée »*, on ne peut que manifester son scepticisme.

Une politique contractuelle active

Le ministre est plus heureux, lorsqu'il reprend du programme CFDT l'obligation de négocier. *« Novation majeure dans la mise en œuvre des droits nouveaux »*, souligne le rapport. Il est vrai que le giscardisme s'est attaché à bloquer au maximum tous les processus de négociations, d'où la vétusté de nombreuses conventions collectives. Le but du ministre est que chaque salarié puisse être garanti par l'une d'elles réactualisée. Mais on ne négociera obligatoirement, chaque année, que la question des salaires et de la durée du travail. Toutes les décisions économiques d'importance de l'entreprise échappent ainsi à la négociation. Quant au terrain défini, encore faut-il que la négociation salariale dans l'entreprise ne se heurte pas à une politique des revenus vers laquelle s'oriente aujourd'hui le ministère des Finances.

Il est à noter qu'un accord ne pourrait être retenu pour toute une branche professionnelle si au moins deux organisations syndicales ou professionnelles s'y opposent. Bergeron a évidemment bondi : plus de cavalier seul d'un syndicat minoritaire !

Limiter le travail précaire

Nous voilà, selon Auroux au cœur même de son projet : reconstruire la collectivité de travail. Il part d'un constat exact : *« La recherche de la diminution des coûts salariaux a conduit les entreprises à réduire au maximum le nombre de salariés permanents qui en constituent le noyau dur et qui bénéficient de tous les avantages de la convention d'entreprise »*. Le gouvernement précédent a complaisamment prêté l'oreille à la recherche de cette « société duale », c'est-à-dire à la séparation grandissante entre des salariés permanents et des salariées soumis à des formes de travail précaire. Le ministre entend donc réformer les lois régissant le travail intérimaire. Les contrats de travail seraient limités à six mois non renouvelables par la même entreprise. Les contrats à durée déterminée n'excéderaient pas un an. Les exceptions — possibles — seraient étroitement surveillées. Renchérissement également de cette forme de travail, la prime de précarité d'emploi passant de 10 % à sans doute 15 % (une majoration similaire avait déjà été employée par l'ancien gouvernement). Enfin, l'intégration devant être complète, le travailleur intérimaire toucherait un salaire égal à celui du salarié dont il occupe le poste, et aurait accès *« aux principales œuvres sociales, à la restauration, aux transports, aux douches, aux vestiaires »*.

Donc, une réforme des lois régissant le travail précaire et non pas leur abrogation. Un essai pour cantonner l'intérim ou les contrats à durée déterminée à être des « exceptions ». Mais n'est-ce pas se leurrer considérablement sur les pouvoirs d'une modification juridique ? Le travail précaire a pris le développement qu'on lui connaît en restant justement — du seul

SUITE PAGE 10

Une politique contractuelle active mais on ne négociera chaque année obligatoirement que la question des salaires et la durée du travail.

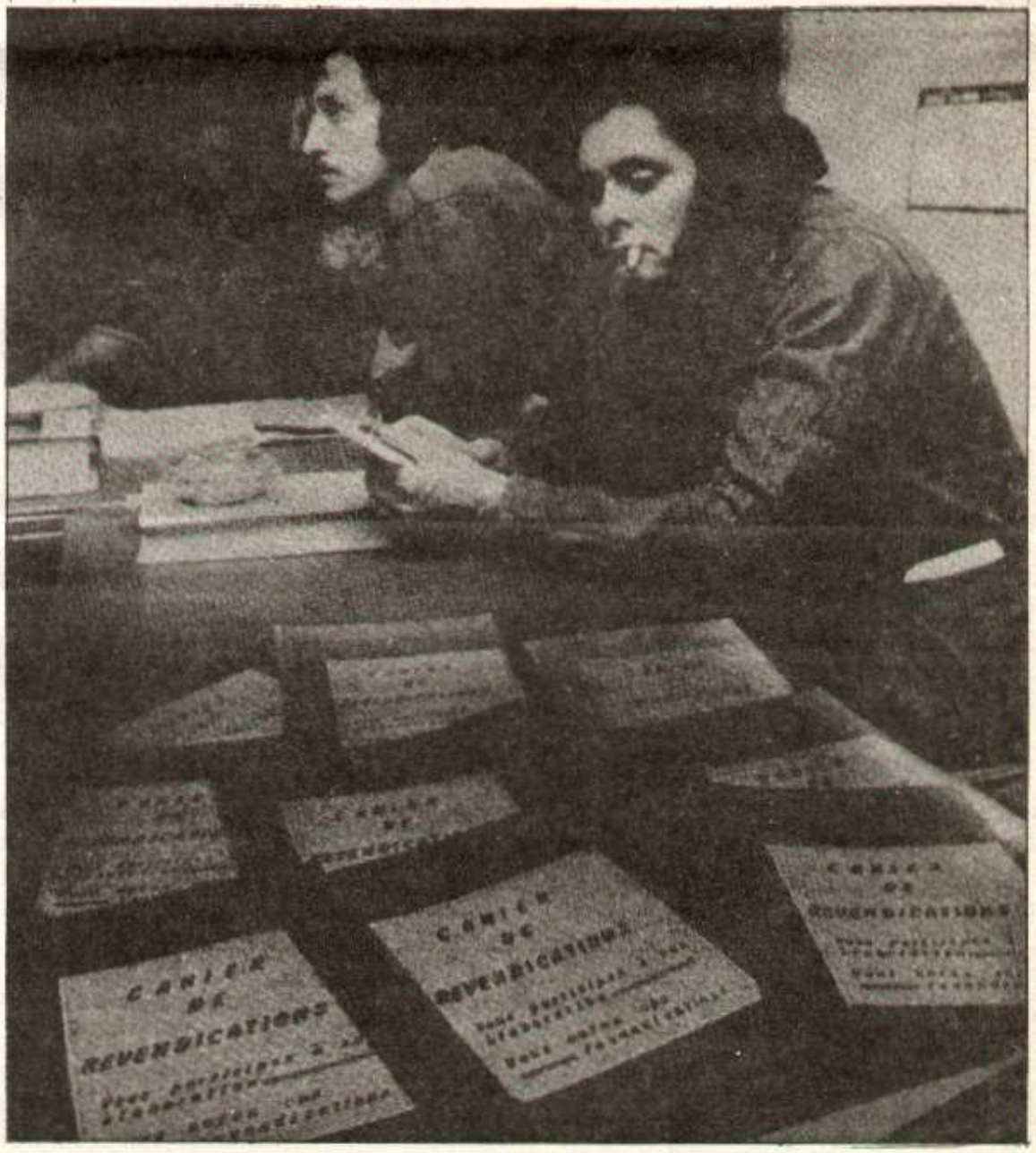

SUITE DE LA PAGE 9

point de vue du droit — une « exception ». Cette limitation ne l'a certes pas empêché de croître et de multiplier. En l'absence d'un droit précis d'intervention des travailleurs sur les questions d'embauche, le « noyau » du rapport semble plutôt mou.

Les réactions de l'UNETT et du PROMAT, les deux organisations de sociétés de travail temporaire, sont somme toute — et on se l'explique — restées pondérées. La première déplorant *« une perte de souplesse »* du travail intérimaire, la seconde ayant préféré arriver à une réforme par la voie conventionnelle.

Enfin, il est à noter que court toujours un projet « sur la création d'un grand service public de l'emploi » autour de l'ANPE.

Plus de moyens pour le CE

Dernier volet, J. Auroux se propose d'accroître le rôle des institutions représentatives à l'entreprise. Toutefois, les seuils au-delà desquels le patron doit accepter l'élection des délégués du personnel (10 salariés) ou d'un comité d'entreprise (à partir de 50 salariés) restent intouchés. Ce qui laisse nombre de travailleurs sans droits syndicaux réels. Cet « oubli » des salariés des petites entreprises fonde l'essentiel des réticences de la CFDT pour le rapport Auroux. Ses nombreuses propositions dans le sens d'une garantie des droits syndicaux dans cet important secteur de la production que forment les PME n'ont pas été retenues. C'est là ce qui alimenta, pour partie, la colère de maire et fit dire à Georges Bégot, dix jours après la sortie du rapport Auroux, *« il est urgent que le changement passe la porte des entreprises »*.

Par contre, entre dix et cinquante salariés, pourrait être élue une instance unique ajoutant les pouvoirs et moyens en heure de délégués du personnel et membres d'une comité d'entreprise.

Comité d'entreprise auquel est refusé — malgré la proposition de la CGT, du PS et du candidat Mitterrand — le droit de véto en matière d'emploi, mais qui bénéficierait d'une information accrue sur la vie économique de l'entreprise et aurait la possibilité de faire appel à des experts étrangers à l'entreprise. Il disposerait également d'un budget qui ne serait pas seulement destiné aux œuvres sociales.

En outre, Auroux reprend en droite ligne une proposition du rapport Sudreau. Le CE disposerait d'un « droit d'alerte » ou « droit de saisine » afin qu'il puisse intervenir en cas de difficultés économiques. Le droit de saisine perd une réalité déjà ténue lorsqu'on sait qu'il doit rester interne à l'entreprise, de même que les informations économiques livrées au CE doivent rester « confidentielles ». Ce droit d'intervention est, certes, bon à prendre, mais là encore, le ministre du Travail ne brille pas par le caractère novateur de ses propositions. A bien regarder et surtout à comparer avec le rapport Sudreau, il faut reconnaître que sur ce droit d'intervention du CE, rien n'est neuf. On y rencontrait, au chapitre VIII : *« Un droit d'alerte du CE, sur résolution votée dans ce sens pour les deux tiers de ses membres, ou, à défaut de comité, une majorité qualifiée de délégués du personnel, ou 10 % des salariés (...) Interne à l'entreprise de façon à ne pas compromettre son crédit ou l'autorité de ses dirigeants »*. L'actuel ministre a fort bien exprimé son choix entre un droit de veto du CE et un droit d'intervention, en expliquant qu'il préférait une action en « amont » des décisions économiques (information plus droit d'alerte) plutôt qu 'en « aval ». Mais pour s'alerter d'une situation économique qui va se dégradant, il faut bien que des décisions aient été prises : vraisemblablement en amont de l'amont !

Les libertés publiques devront entrer dans l'entreprise mais dans « les limites compatibles avec les contraintes de la production ».

Citons encore une proposition - non dénuée d'intérêt — puisée elle aussi au rapport Sudreau : la création d'un CE de groupe, propre à représenter le personnel au niveau des groupes et holdings. En effet, certaines entreprises divisent leur personnel en plusieurs sociétés, qui restent bien sûr coordonnées, mais dont aucune n'emploie suffisamment de salariés (cinquante) pour avoir un CE, parfois même une représentation du personnel. Par contre, avec l'adaptation de cette mesure, le personnel serait représenté près de la société mère.

Enfin, puisque le CE a une compétence consultative en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, le rapport Auroux avance l'idée de la fusion en un seul organisme des actuels comités d'hygiène et de sécurité et de la commission d'amélioration des conditions de travail. Là, la divergence d'avec les propositions Sudreau est d'importance : ce dernier ne la recommandait que dans le tertiaire *« où les problèmes d'hygiène et de sécurité ne se posent pas avec la même acuité »*. L'un voit donc, dans une même mesure, un affaiblissement, l'autre un renforcement, mais les deux se rejoignent pour préconiser un surcroît d'information.

Modération

Au total, il faut faire sa place au calcul politique pour expliquer le branle-bas que le CNPF a organisé auprès de ses affiliés : un référendum — rien que cela — sur un rapport qu'il a jugé remettre en cause *« tous les aspects des relations sociales dans l'entreprise »*. *Le Figaro* est, lui, resté plus serein en relevant *« le souci de réalisme et de modération du ministre du Travail »*.

L'accueil fait par les centrales ouvrières au rapport Auroux, a été, dans un premier temps semblable : un document de travail à prendre en compte, quelques propositions positives, la CFDT pensant à l'obligation de négocier, à l'élargissement et à l'extension des conventions collectives, la CGT au poids accru du CE, au refus de l'emploi précaire, à la nouvelle citoyenneté dans l'entreprise. Puis des limites : le règlement intérieur toujours fixé par le patron, le droit à l'expression politique toujours absent (CGT), l'impasse faite sur les petites entreprises (CFDT). On marque donc les distances, mais on ne condamne pas un ensemble de propositions peu novatrices.

Le 14 octobre, *« Face au public »* sur France-Inter, c'est la colère d'Edmond Maire, qu'alimente en partie « le retard » pris par le gouvernement qui a laissé de côté jusqu'à présent, le volet « droits du travail ». En déchirant partiellement le consensus syndical autour de l'action gouvernementale, la CFDT semble avoir pris la mesure, au passage, de la « timidité » du rapport Auroux, construit d'un ajout de quelques propositions venant des syndicats à quelques autres puisées dans le rapport Sudreau.

Une modération inhérente au projet même du ministre — malgré les déclarations d'une volonté de rupture avec le système économique — puisqu'il résumait ainsi ses ambitions (*Le Monde* des 11 et 12 octobre) : *« Les uns doivent mieux prendre en compte la dimension sociale de l'entreprise et les autres la dimension économique »*. Mais les impératifs économiques sont-ils aujourd'hui le moteur d'une politique sociale ? (donc salariale, d'emploi...) ? « Les uns » ont passé déjà un septennat à essayer de le faire admettre aux « autres ».

Marc FAUVEL

Les décisions économiques importantes prises par l'entreprise échappent-t-elles à la négociation.

Lycéens 81 : du nouveau du côté de Lorient

Une enquête de Pascal REAL

Des lycéens qui bougent, qui s'organisent durablement pour la défense des Droits de l'Homme. Des lycéens qui s'engagent : certains n'y croyaient plus ! D'où vient le mouvement lycéens des Droits de l'Homme ? Quelles aspirations traduit-il ? Au-delà des Droits de l'Homme, comment se situent ces lycéens ? C'est à Lorient que cela s'est passé, c'est à Lorient que nous sommes allés.

ENCORE inconnus le 7 septembre, ils étaient le lendemain dans tous les journaux et à la télévision. Pourtant ils n'étaient qu'une quinzaine, mais ils étaient lycéens, venaient de Bretagne, ils défendaient les Droits de l'Homme. Ils! s'étaient donné un nom qui a fait tilt : « Mouvement Lycéen des Droits de l'Homme », « apolitique », « non-violence », «farouchement lycéens » sont les mots-clés de toutes leurs déclarations d'intention ou de toutes leurs interviews ; s'agit-il du reflet militant de la trop fameuse «bof-génération» ?

Tout a commencé en novembre 1980 au lycée Colbert à Lorient. Un professeur d'espagnol invite Miguel Benassayag, ancien détenu politique argentin afin de témoigner sur la situation politique en Argentine. Les élèves sont profondément marqués par ce témoignage. *« Les lycéens se sont totalement identifiés à lui,* explique un professeur, *d'autant plus aisément que c'était un jeune d'une vingtaine d'années. A deux années près, cela aurait pu être chacun d'eux ».*

« Vachement secoué »

Yanne, militante de la première heure du MLDH confirme: *«On a tous été vachement secoué. C'était impossible de ne rien faire. Individuellement, je suis allée voir le prof lui demander ce qu'il était possible de faire. Il m'a dit que d'autres élèves avaient eu la même réaction. Nous avons recontacté Miguel Benassayag qui a communiqué le nom de l'un de ses compagnons de cellule : Mario Burgos, étudiant en psychologie emprisonné à l'âge de 23 ans en 1974 pour «appartenance à un groupe interdit», torturé à tel point qu'il souffre de maux cardiaques».* Certains élèves connaissent Amnesty International. Ils contactent des militants lorientais d'Amnesty pour obtenir des renseignements pratiques. *«Nous sommes passés dans les classes pour expliquer l'action, demander aux élèves de rédiger des lettres. En un mois, on en avait recueilli 300»* explique Véronique.

Le noyau initial a réussi a faire réagir massivement les lycéens. La mobilisation s'étend aux autres lycées de Lorient où les élèves de Colbert ont organisé des réunions d'informations «officielles » : le lycée classique Dupuy de Lome et deux établissements privés, Saint Louis et Saint Joseph. A nouveau plusieurs centaines de lettres sont rédigées par les élèves de ces établissements.

Très tôt, la presse locale, *Ouest France* et *Le Télégramme*, a rendu compte de cette effervescence, elle a ainsi contribué à donner une certaine envergure et une certaine légitimité à la mobilisation qui a ainsi pu s'attirer la bienveillance des administrations.

« A partir de ce moment, dit Yanne, *on a éprouvé le besoin de mieux nous organiser, d'étendre l'action. Nous étions une quarantaine à la première réunion générale où nous avons créé le Mouvement Lycéen des Droits de l'Homme».*

Dès lors, les lycéens lorientais ne manquent pas d'ambition. Côté finance, ils obtiennent crédit chez un imprimeur pour fabriquer des autocollants. Une idée chemine parmi les animateurs du MLDH: «Pourquoi seulement Lorient»? Une foule de questions se se pose alors aux lycéens : *« Comment se structurer ? Sur quelles bases ? Comment nous faire connaître ? »* Certains étudient les documents des organisations défendant les droits de l'homme et surtout Amnesty, mais ils tiennent farouchement à leur spécificité de lycéens, à leur indépendance : *« C'est ce qui fait notre originalité, notre crédibilité et notre force »* répondent-ils en chœur, inlassablement.

Leur objectif sera le suivant: défendre des prisonniers d'opinion qu'ils soient de droite ou de gauche, non-violents. Apolitiques, ils adoptent des prisonniers des « trois blocs » : Est, Ouest, Tiers-Monde. Mario Burgos donc plus un groupe de cinq jeunes sud-africains et un prisonnier soviétique. Apolitiques toujours, on peut être de droite, de gauche ou d'ailleurs, il suffit d'être actif et strictement lycéen pour être membre de MLDH. C'est ce que précise les statuts qu'ils ont adoptés après des débats houleux.

A Paris

A ce stade, les lycéens seront très fréquemment présents dans le centre ville de Lorient: le mercredi ou le samedi pour vendre autocollants ou affiches, pour faire signer des pétitions ou rédiger des lettres. Ils sont entre 50 et 70 à tenir ces stands. En cette rentrée 1981, ils estiment que en moyenne chaque lycéen a rédigé sa lettre (3000 dans les lycées—6000 au total). Ils fabriquent un montage diapo avec lequel ils font des conférences dans d'autres établissements de la région.

C'est au cours du dernier trimestre qu'ils préparent la Marche sur Paris. Le 4 septembre, ils partent à treize dans trois voitures bourrées de matériel. Rennes, Chartres et le Mans sont les trois étapes ou ils organisent des animations dans le centre ville et des soirées-débats.

Le 7, ils sont à Paris où ils appellent à des rassemblements successifs devant les trois ambassades qui les concernent : URSS, Afrique du Sud et Argentine. Ce ne seront pas des rassemblements massifs mais un défilé ininterrompu de journalistes. Le point culminant de la mutation du mouvement en phénomène sera le passage dans les journaux télévisés.

Depuis, le MLDH reçoit près d'une dizaine de lettres par semaine de lycéens ou plus rarement de profs prêts à les aider à mettre en place des groupes locaux. A Lorient, ceux qui sont partis en fac laissent la relève se débrouiller entre lycéens. Le MLDH compte près d'une cinquantaine de militants actifs et prépare son extension national. « Autonomie des groupes locaux » et « refus de la prépondérance de Lorient » sont les maîtres-mots de cette transformation.

La greffe prendra-t-elle ? Probablement mais sans doute pas de manière aussi spectaculaire. D'abord parce que les lycéens des autres villes ne connaîtront pas l'animation qu'a connu Lorient et dans laquelle l'enthousiasme de créer quelque chose de nouveau avec leurs propres repères et leurs propres moyens a beaucoup compté pour les lycéens.

Le bastion Colbert

Les profs ont été subjugués par cet engouement des élèves pour les droits de l'homme et beaucoup expliquent le succès du MLDH par la conscience que les lycéens avaient de prendre en charge leur propre mouvement. D'ailleurs dans le milieu politique lorientais et parmi les profs, il y a eu beaucoup de sous-entendus, d'accusation de manipulations. Certains profs qui sympathisaient avec le MLDH, qui avaient de bons rapports avec les élèves ont préféré prendre du recul.

Parmi eux Alain Le Sann dont le nom revient dans la bouche de tous les élèves du lycée Colbert, militants MLDH ou non et toujours avec sympathie. Comment, lui, explique-t-il *« l'effet Lorient »* pour consacrer au dernier cri d'ailleurs passablement usé des canons journalistiques.

« Colbert a la réputation d'un lycée qui bouge, c'est important ». Effectivement c'est la remarque que fera tout lycéen lorientais rencontré par hasard. Quant aux élèves de Colbert, ils ont tous conscience de cette réputation. C'est un élément rare et particulièrement important dans les lycées de l'an 81. Les élèves sont vaguement conscients du rapport de force favorable en leur faveur qui fait que l'administration n'est pas perçue comme une forteresse inexpugnable. Et il y a des signes qui ne trompent pas. Le club-info fonctionne, le foyer existe encore. Ce sont des élèves qui l'animent. Plein à craquer, les murs peints, remplis de banquettes arrière de 2 CV ou de 4 L : les élèves sont chez eux. Combien de lycées jadis citadelles du mouvement lycéen des années 70 n'ont même plus aujourd'hui une salle réservée aux élèves et sont devenus tristes à mourir. *« Ces acquis, ils ont été conservés grâce à une administration libérale,* poursuit Alain Lé Sann, *et grâce à la vigilance de certains profs. C'est un lycée qui a toujours bougé, certainement parce qu'il y a un brassage d'élèves du classique et du technique et qu'il y a une forte origine prolo. Colbert a connu les mouvements des années 70. Puis il y a eu régression avec des soubresauts à propos de suppression de postes, etc... mais il y a toujours eu un milieu intéressant de lycéens qui cogitent, qui bougent ».*

Climat favorable

Autre élément qui explique peut-être « l'explosion du lycée Colbert » selon les termes des profs, ce sont les idées qu'a pu y développer depuis 5 ans un groupe de profs tiers-mondistes et surtout deux d'entre eux profs d'histoire-géo dont Alain. Dans

SUITE PAGE 12

SUITE DE LA PAGE 11

leurs cours, ils abordent des sujets qui passionnent les élèves : droits de l'homme, Tiers-Monde, problèmes de la faim, etc. Alain anime le ciné-club où des films illustrent également ces thèmes. Enfin, ils prennent des initiatives quand ils le peuvent : le Salvador cette année, le témoignage d'une religieuse au moment du COBA en 1978.

« Tout cela a créé un climat favorable, le témoignage a provoqué un véritable choc chez les lycéens, et des personnalités parmi les lycéens ont su saisir l'occasion. Le reste c'est eux, leur autonomie, leur créativité ».

Parmi ces personnalités, il y en a une qui se détache particulièrement : c'est Yves. Sa fiche signalétique pourrait ressembler à ceci : lycéen version Cabu, jean rapiécé, bottes, KW bleu trop grand, cheveux hirsutes, lunettes. Gauchiste sans étiquette déclarée. Chevaux de bâtaille : droits de l'homme, nucléaire, Tiers-Monde, désarmement, Bretagne. Très populaire. Grande capacité de conviction. Très habile, très efficace, plutôt autoritaire sous des allures décontractées. Père militaire, parents catholiques.

Pour comprendre ce qui s'est passé à Lorient, il y a également deux éléments à prendre en compte. La configuration politique locale et le milieu chrétien. Lorient est une municipalité PS depuis bien longtemps. Il y a une enclave CGT-PCF autour des arsenaux. Le contexte culturel gauche humaniste chrétienne ne doit pas être indifférent au succès du MLDH. Une majorité de militants du MLDH rencontrés situent leur milieu familial à gauche, et selon un découpage qui ne se superpose pas à celui-ci, il y a beaucoup de familles catholiques. Et dans l'ensemble beaucoup de fils ou filles de profs ou d'instits. Valérie, active parmi les plus actifs est à la croisée des chemins : son père est militant CGT des arsenaux, sa mère est institutrice Freinet dans le privé, syndiquée CFDT, catholique turbulente. La présence d'une municipalité socialiste qui voyait ce mouvement avec bienveillance a permis aux lycées d'intervenir dans le centre ville et de se réunir dans la MJC en toute tranquilité.

Quant au milieu chrétien, il se manifeste par les succès du MLDH dans les établissements privés où existent des groupes assez solidement structurés. Parmi les animateurs du groupe de Saint-Louis, on trouve l'équipe qui animait l'année précédente le journal lycéen *Virgule*. Plusieurs filles de ce groupe dont Valérie sont passées par le « guidisme » (équivalent féminin des scouts). La pression des élèves et le soutien des profs CFDT ont amadoué les administrations qui rechignaient plus devant l'autonomie des lycéens que devant le thème des droits de l'homme. Sa sainteté Jean Paul II oblige. Et puis *« comment s'opposer à un mouvement au-dessus de tout soupçon, apolitique de surcroît ? »* Comme le souligne Jean-Pierre, prof de math à Saint-Louis, militant CFDT et sa femme Danièle, militante d'Amnesty, tous deux proches du PS.

Pourquoi les Droits de l'Homme ?

Pour les lycéens de Lorient, qu'ils soient militants ou sympathisants du MLDH (c'est-à-dire la quasi totalité des lycéens de Lorient) — leurs réactions sont sensiblement les mêmes — apolitisme et droits de l'homme sont étroitement mêlés. Il y a de tout dans cette notion d'apolitisme. Démêler cet enchevêtrement de légalisme, de souci d'objectivité, de besoin de réaliser l'unanimité, de refus du jeu politique traditionnel est une opération bien délicate.

Se dire apolitique leur permet selon Yanne *« d'agir avec l'accord de l'administration ». « Si on se disait politique, on toucherait beaucoup moins de gens ».* Isabelle a réalisé l'unanimité des 9 lycéennes qui sont là, élèves de seconde ou de première, toutes militantes de MLDH *« depuis la rentrée ».*

En se mobilisant pour les droits de l'homme et plus exactement pour la libération des prisonniers d'opinion, ces lycéens ont l'impression de peser un tant soi peu sur ce qui se passe dans le monde.

« La faim dans le monde ou le désarmement sont des thèmes qui nous préoccupent, mais sur lesquels nous ne pouvons avoir aucun poids en tant que lycéen. Avec les droits de l'homme, on peut sortir quelqu'un de prison, il en restera des centaines de milliers, on le sait, mais celui-là il sera sorti. On aura été utile ».

Joëlle a résumé la pensée des élèves de Saint Louis réunis dans un café. Et pour être efficace *« il faut que nous soyons nombreux ».* Alors les lycéens de Lorient ont évacués de leur mouvement tout ce qui pourrait y introduire des clivages. Ils excluent d'office la France de lur champ d'activité. Ils défendent des prisonniers de l'Ouest, de l'Est et du Tiers-Monde, non-violents bien que certains *« reconnaissent le droit à la violence dans certaines conditions »* comme Valérie ou Véronique, parce que cela provoquerait des divisions entre partisan de la violence et non-violents, et parce qu'ils s'avouent tous incapables de faire correctement *« la différence entre les bombes de l'IRA, la bande à Baader ou des mouvements de guérilla ».* Cette remarque de Françoise illustre bien le recul qu'ils éprouvent face à la complexité de la situation internationale. *« A droite les USA, à gauche l'URSS, c'est pas mieux l'un que l'autre ». « Il y a des tas de problèmes dans le monde. On ne sait à qui se fier. On ne sait pas par quel bout le prendre ».* Ces commentaires de Françoise ou d'Annie sont typiques. C'est par ce sentiment d'impuissance et d'incapacité à apporter des réponses globales qu'ils justifient le choix du thème des droits de l'homme. Pour eux, il constitue un point de repère, une valeur qui ne souffre pas de discussion. *« Il y a des choses auxquelles je crois mais dont je ne suis pas certaine, alors que les droits de l'homme j'en suis sûr, je peux m'afficher en agissant sur ce thème, je suis sûre de ne pas me tromper »* Valérie résume ici ce que beaucoup ont du mal à formuler clairement. Les droits de l'homme : terrain solide, indiscutable ? Que l'on retrouve Carter ou Marchais pour ne citer qu'eux parmi les champions tapageurs des droits de l'homme hypothèque lourdement cette conviction.

Des préoccupations élargies

Le choix qu'on fait ces lycéens de limiter strictement le cadre de l' action qu'ils ont choisi de mener collectivement n'empêche pas la majeure partie d'entre eux de discuter, réfléchir sans arrêt aux problèmes que soulèvent leurs actions et de s'intéresser à d'autres domaines. *« Ça nous a ouvert l'esprit à des tas de choses ! »* Cette réflexion est devenue un refrain au cours de ce reportage parmi les lycéens de Lorient. Certains s'investissent dans le CCFD, d'autres regardent du côté du comité Tiers-Monde ou des anti-nucléaires. Didier s'est inscrit au cours de breton. Tous s'investissent dans le lycée (foyer, délégués) et se mettent à réfléchir à l'enseignement. L'Afghanistan, l'élection de Reagan, la Pologne, le mouvement pacifiste en Allemagne, la grève de la faim de Marco Panella, et l'Irlande sont pêles-mêles les évènements qui en moyenne ont le plus marqué les jeunes lorientais. A propos de la grève de la faim des prisonniers irlandais, il convient de noter — détail caractéristique — que presque tous les militants du MLDH ont participé aux rassemblements de soutien mais à titre individuel... conformément aux statuts ! Les théories de Yves qui ressemblent à une espèce de pédagogie politique semblent confirmées.

« Les discours des partis de gauche sont complètement hermétiques aux yeux des lycéens. Nous, on propose d'agir concrètement sur un thème précis que personne ne peut contredire et de réunir les conditions pour être efficace au maximum. Forcément, tu te poses des questions, tu trouves que ça ne pas assez loin, alors tu vas voir un peu partout les explications qui sont fournies. Tu réfléchis par toi-même. Certains iront jusqu'au bout, d'autres s'arrêteront en route, mais on aura provoqué quelque chose. Si on essaie d'apporter des réponses globales dans le cadre du mouvement on va se casser la gueule. C'est pas à nous de les apporter ces réponses. Maintenant il y a des lycéens qui viennent nous engueuler parce qu'on ne va pas assez loin. Tant mieux. A eux de chercher ». D'ailleurs Yves et les anciens du MLDH en fac à Rennes réfléchissent à une expérience semblable en milieu étudiant mais qui, cette fois, apporte des réponses plus complètes.

A Paris, devant l'ambassade d'Argentine. Le MLDH : un mouvement qui traduit le rapport spécifique des lycéens à la politique ?

A droite, à gauche ou ailleurs ?

Effectivement, les lycéens de Lorient — MLDH ou pas — ont beaucoup de choses à dire sur les partis, le nouveau gouvernement ou la société. A part deux jeunes giscardiens et deux militants des JC qui ne figurent pas parmi les animateurs du MLDH, la grande majorité d'entre eux se situent *« à gauche mais hors des partis »* et ils éprouvent tous beaucoup de sympathie pour les écologistes. Certains refusent catégoriquement de se situer en terme de droite ou gauche. Didier, par exemple, qui défend ainsi sa position : *« Ce à quoi j'attache de l'importance n'est pris en compte totalement ni par la droite, ni par la gauche, qu'il s'agisse des droits de l'homme, du Tiers-Monde, du désarmement ou du mode de production capitaliste ».* Tous sont satisfaits du changement de gouvernement qu'ils voient avec sympathie mais ils considèrent que *« ça n'ira pas très loin »*, qu'on peut attendre du nouveau pouvoir des transformations dans le domaine social, économique mais que par exemple l'école restera à peu près ce qu'elle est actuellement. En bref, les changements ne seront pas véritablement profonds. Il reste un domaine dans lequel les déclarations d'intention les ont séduits : ce sont les rapports nouveaux à établir avec le Tiers-Monde et dont ils attendent de voir l'application réelle. Le critère de jugement de Yanne sur l'action du gouvernement est que *« la France ne soit plus capitaliste. C'est-à-dire les nationalisations, une égalité sociale véritable, et surtout,* insiste-t-elle, *une décentralisation qui donne une autonomie beaucoup plus grande aux régions ».* Vous l'avez compris, c'est la bretonne qui vient de parler.

Les réserves qui sont faites à l'égard du gouvernement rejoignent les critiques que les lycéens adressent aux partis en général, mais qui visent — c'est évident — tout particulièrement

SUITE PAGE 13

SUITE DE LA PAGE 12

les partis de gauche. *« Ils ne vont pas jusqu'au bout de leurs idées », « ils n'appliquent pas ce qu'ils disent »* sont les constantes des reproches exprimés.

Par exemple tous sont au courant de l'affaire Giovanelli qui s'est déroulée dans le département, elle leur apparaît comme l'expression même de ce qu'ils reprochent aux partis. On y parle de démocratie mais dès qu'un candidat député soutient un petit candidat, il est durement sanctionné.

Les partis de gauche et les syndicats pour le coup mis dans le même sac, sont remis en cause pour leur rigidité ce qui alimente en retour la sympathie de nos lycéens pour la souplesse des structures des écologistes. Cela explique probablement qu'ils se soient attachés à préserver au maximum l'autonomie et l'initiative de chaque lycée de chaque ville dans les statuts du mouvement qu'ils ont élaborés. Ces statuts ont été le révélateur de nombreuses interrogations. Des lycéens s'y sont opposés farouchement, d'autres les réclamaient pour gagner en efficacité et par souci de clarifier un certain nombre de problèmes et de donner une image claire et nette de leur mouvement aux yeux des autres lycéens de France. A la rigidité organisationnelle qui marque à leurs yeux les partis de gauche, les lycéens ajoutent la rigidité *« intellectuelle »*. *« Ils proposent un champ d'idées trop restreint »* déclare Valérie. C'est peut-être également de ce côté qu'il faut chercher le succès des écologistes qui sont perçus comme étant beaucoup plus perméables au nouveau et comme des gens qui relient leur action au quotidien et qui mènent des actions concrètes. Ce besoin de faire quelque chose de concret, de palpable, les lycéens l'ont réalisé par leur mobilisation pour la libération de Mario Burgos.

Leurs aspirations

« Vivre en conformité avec ses idées » est une de leurs exigences profondes. Là encore les partis ne résistent pas à ce critère au contraire des écologistes.

L'aspiration à prendre leurs affaires en main pleinement matérialisé dans l'élaboration de leur mouvement constitue certainement une aspiration fondamentale de ces lycéens à la lumière de laquelle ils jugent sévèrement partis et gouvernement. L'importance qu'ont représenté à leurs yeux les événements de Pologne semble confirmer ce sentiment. Tous suivent de près le déroulement des évènements *« parce que c'est proche de nous »* disent Françoise et Danièle. L'intérêt pour la Pologne est différemment motivé : *« Parce que c'est un pays de l'Est qui remet en cause la tutelle soviétique »* pour les uns, *« parce que ce sont des ouvriers, la base de la société qui a réagi massivement et qui transforme peu à peu la société »* pour les autres. Et, Valérie ajoutera : *« Ce que je ne vois pas en France »*.Tous y voient *« une prise de conscience un changement de mentalité »* massif, unanime et surtout émanant directement de la population.

« Le changement des mentalités » est un thème cher aux lycéens auquel ils font systématiquement appel lorsqu'ils envisagent la transformation de la société. *« Changer radicalement la société »* ou *« révolution »* auxquels ils seraient éventuellement prêts, leur semble impossible *« tant que les mentalités n'auront pas changer »*. C'est à cela qu'il faut s'attaquer, dans tous les domaines. On retrouve là encore une critique implicite à l'égard des partis et du gouvernement et une convergence avec les écologistes qui sont considérés comme porteurs de *« valeurs engagées »*. Valérie définit ainsi les valeurs fondamentales auxquelles elle est attachée, qui guide ses jugements et son action et qui souligne-t-elle sont pour elle *« d'abord politiques avant d'être morales : l'épanouissement de l'individu (à l'échelle de la planète) et le respect de toute minorité »*. Denis explique cet ensemble d'exigences par la situation même des lycéens qui peuvent se permettre d'avoir des *« idéaux généreux », « de mettre de la moralité dans ce qu'ils font puisqu'ils n'ont pas à assumer leur choix »*. En tous cas, chacun des lycéens place surtout sa confiance dans sa propre génération.

Des aspirations qui convergent souvent avec les thèmes dont sont porteurs les écologistes.

Le prolongement de l'appel « C'est l'Heure »

Encore débattre

PEU après l'élection de Mitterrand, l'appel « C'est l'Heure », lancé fin mai (voir PLS n° 43) par un groupe des Amis de la Terre de Lille, autour de Pierre Radanne, a suscité rapidement l'intérêt de plus d'un millier de personnes dans toute la France. Des réunions se sont tenues à divers endroits. Cest sur cette base, et fort d'une réussite confortant dans l'idée qu'en effet c'était bien l'heure de se rassembler, qu'il fut proposé aux signataires une rencontre nationale cet été au Larzac, afin d'examiner comment il était possible d'aller plus loin.

Dès le début de cette rencontre était affirmé la volonté de ne pas rester dans le cadre de la réflexion du texte initial lui-même. La démarche choisie fut donc plutôt de cerner, par un travail de commissions, la nature des motivations des participants et de voir ensemble, compte tenu de la réalité du collectif ainsi constitué, quelle direction prendre. Une centaine de personnes ont participé —hélas souvent partiellement— aux discussions. Ces personnes, qui étaient-elles ? Les plus nombreux, venant de l'après 68, n'étaient plus «organisés» aujourd'hui; les autres étaient des militants du PSU, du PCR, (qui ont expliqué le sens de l'appel «Pour une gauche nouvelle»), de Parti pris, ou des militants écologistes; enfin, quelques personalités progressites. Il fut remarqué avec regret l'absence de militants représentatifs des syndicats, de la CFDT en particulier.

Chacun décrit son cheminement politique et exprime son attente et ses refus. Attente d'un lieu de réflexion collective ou d'un pôle d'action politique, afin de sortir du terrain de la lutte quotidienne, du terrain sectoriel, social ou local ressentis comme trop étroit. Souhait de construire une force nouvelle face au Parti Socialisté au pouvoir, dans une situation politique originale et inédite. Ou encore désir d'envisager d'autres formes de mouvements sociaux plus larges, plus vastes et unitaires, enfin. L'aspiration à un renouveau politique s'exprimait ainsi largement.

Mais s'exprimaient aussi, parallèlement des refus issus des déceptions du passé : refus des formes organisationnelles «traditionnelles» dont la représentation semblait majoritairement négative (refus d'une centralisation excessive, de structures rigides, etc), mais également refus de la marginalisation, de la division, de l'isolement. Au total, la dualité entre besoin d'efficacité et méfiance par rapport à toute forme d'organisation trop définie fut sans cesse présente au centre des discussions. Bien évidemment l'expérience négative d'un certain nombre de militants et un bilan trop rapidement tiré des dix dernières années de l'extrême-gauche pesaient dans ce sens sur le débat.

Mais malgré la grande prudence des propos, le contentement de la rencontre et l'espoir de sortir d'une certaine «stérilité» militante se lisaient chez beaucoup. Malgré l'aridité du décor, l'ensemble fut plutôt chaleureux.

Il fut décidé de prolonger diverses réflexions (organisation, rapport avec le pouvoir actuel, Tiers-Monde, émergence ou non d'un mouvement social, etc.) dans le cadre d'états généraux régionaux, et peut-être ultérieurement d'un colloque national, pour y voir plus clair.

Une recherche lente, prudente, un cheminement progressif pendant lequel les initiateurs lillois demeurent de fait le centre d'impulsion du «réseau». Méditant sur un changement social à la polonaise, ceux-ci, et particulièrement Pierre Radanne, s'interrogent pour savoir si l'objectif doit être la révolution, la transformation décisive de la société, ou s'il ne doit pas plutôt être dans la construction d'un «contre-pouvoir» populaire, le mouvement social évoluant dans le cadre d'un rapport de force avec le pouvoir politique aux mains des socialistes.

Il y a là, assurément, sujet à discussions et à critiques. De même, il convient de réfléchir, vite, aux thèmes possibles d'opposition au pouvoir dans l'action, et sur des problèmes concrets. Ainsi s'impose la nécessité de se revoir pour débattre, à l'image de ce qui commence à se faire dans quelques endroits, dans le cadre de la préparation des états généraux régionaux.

14 15 novembre
assises nationales sur le travail des femmes et les femmes dans le travail
à Paris

LES 14 et 15 novembre prochain, se tiendront à Paris des Assises Nationales sur le travail des jeunes et des femmes, dans le travail. Ces assises sont organisées à l'initiative de la coordination nationale des groupes femmes de quartier et d'entreprises, avec la participation du Mouvement Français pour le Planning Familial, de militantes de Choisir, de syndicalistes de la CGT, de la CFDT, de la FEN... Comme le dit l'Appel à ces deux journées de débat, *« tout ce qui concerne la situation des femmes au travail y sera abordé : les discriminations sexistes (embauche, formation, promotion), le travail à temps partiel, les restructurations en cours avec leurs conséquences sur l'emploi féminin, les équipements collectifs, les rapports maternité/travail, santé/travail, sexualité/travail, la question du travail ménager »*.

D'un gouvernement de gauche...

Pour les groupes femmes de quartier et d'entreprise, il y a déjà longtemps que le problème du travail constitue un axe de réflexion et de mobilisation essentiel. Alors pourquoi centrer ces assises sur le travail des jeunes ? *« Parce que la situation des femmes au travail est alarmante, et nécessite l'urgence d'un débat et d'une riposte de nous toutes »*. Pendant des années, sous le régime précédent, et à la faveur de la crise une série de mesures a été prise pour limiter le droit au travail des femmes. Ainsi des textes de loi tendaient à généraliser le temps partiel. Ce n'est là qu'un exemple. Aujourd'hui, cinq mois après l'arrivée d'une majorité de gauche, où en est-on ? Comme l'ont fait remarquer les femmes qui participaient à la conférence de presse du 26 octobre, les femmes ont largement contribué à chasser la droite. *« Aujourd'hui, nous sommes des milliers qui vivons la dure réalité quotidienne du travail des femmes à vouloir faire entendre notre voix haut et fort dans le nouveau contexte politique, à vouloir la satisfaction de nos revendications. D'un gouvernement de gauche, les femmes sont en droit d'attendre des mesures décisives qui leur garantissent un travail leur permettant d'accéder à une réelle indépendance financière »*.

La démarche d'ensemble de la coordination est simple. Le PS, les membres du gouvernement ont fait des promesses, ont élaboré des propositions. Certaines sont positives. Il s'agit donc de mettre en regard ces promesses, ces propositions et les faits. De toute évidence, les femmes n'ont pas de quoi être pleinement satisfaites. Prenons quelques gros problèmes l'un après l'autre.

...les femmes sont en droit d'attendre...

Pour l'avortement, un projet de loi envisageait l'allongement du délai à 14 semaines, le remboursement, l'assouplissement des réglements pour les étrangères... Il semble que d'une part le gouvernement soit divisé sur la question, qu'on s'achemine vers des transformations par étapes, et d'autre part qu'aucun financement à ces mesures ne soit prévu pour l'instant. Vigilance, donc.

Sur les discriminations touchant les femmes dans le travail, une loi devrait être discutée début 1982. Le projet est considéré comme intéressant par la coordination, qui s'inquiète malgré tout. Une loi avait déjà été votée sous Giscard. Elle s'était avérée inapplicable, ne serait-ce que sur le problème de l'établissement des qualifications professionnelles, où il n'existe pas, bien souvent, de correspondance exacte entre les postes confiés aux femmes et aux hommes. Là encore, vigilance.

Prenons les équipements collectifs. Avant les élections, François Mitterrand, lors du colloque avec *Choisir* avait promis 300 000 places de crèche. En fait, on s'achemine péniblement vers 10 000 places, familiales de surcroît, programmées dans le budget 1982 ! Aujourd'hui, dans le 18e arrondissement de Paris par exemple, trois projets de crèches sont gelés, alors que pour vingt berceaux disponibles, on compte jusqu'à 800 demandes répertoriées... Peut-on attendre indéfiniment ?

Sur le travail proprement dit, là encore, bien des inquiétudes. Au colloque *Choisir*, Mitterrand avait particulièrement insisté pour qu'on s'achemine vers une réduction du temps de travail, plutôt que vers une généralisation du partiel. Edwige Avice, ou C. Roudy étaient allées dans le même sens. Au cours du débat sur la loi concernant le travail partiel, dans la précédente assemblée, le PS avait en fin de compte voté contre le projet pour le privé, s'était abstenu pour la fonction publique. Position prise, d'ailleurs, sous la pression du mouvement. Or, que voit-on aujourd'hui ? Mauroy propose une *« meilleure loi »*, la généralisation du travail à temps partiel, comme moyen de résorber le chômage ! Inacceptable. On peut prendre aussi, parmi les mesures concernant l'aménagement du temps de travail prévues dans l'accord de juillet dernier, celles qui interdisent le travail de nuit des femmes, mais qui permettent l'élargissement de deux heures des possibilités d'utilisation du travail des femmes la nuit, quand cela intéresse les patrons.

Pas satisfaites !

Voilà donc assez de raisons pour que les femmes ne soient pas satisfaites, et qu'elles réagissent collectivement. En mettant le gouvernement en face de ses promesses, en définissant et en exigeant ce dont elles ont besoin, ce à quoi elles ont droit. C'est pourquoi la coordination a prévu, après ces assises de novembre, de réunir des Etats généraux mixtes sur ces problèmes, début 1982, avec la participation d'associations, du cadre de vie ou des parents d'élèves, entre autres. Les femmes ont un rôle moteur, d'explication, de mobilisation, à jouer, mais elles ne veulent pas se battre seules, car tous les travailleurs sont concernés. *« Oui, nous voulons changer de société, les femmes doivent sortir de l'ombre... Enfin, parce que l'emploi des femmes est lié au problème global de l'emploi, nous proposons la tenue pour le premier trimestre 1982, d'états généraux sur le travail des femmes rassemblant toutes les associations, organisations syndicales, partis politiques qui luttent sur ce terrain, au côté du mouvement des femmes »*, conclut l'appel. Un ensemble de propositions constructif, mobilisatrices. Nous y reviendrons.

Monique CHERAN

Samedi 14 novembre à 14 heures
Bourse du Travail
3 rue du Château d'Eau
Métro République

Dimanche 15 novembre à 9 heures 30
Salle Martin Luther King
rue Didot **Métro Pernety**

Le plan intérimaire, rien de neuf

LE 22 octobre 1981, Michel Rocard, ministre du Plan, présentait au Conseil économique et Social, le texte définitif du Plan intérimaire qui doit couvrir les années 1982 et 1983.
n'a rencontré qu'un écho très limité dans la presse et le gouvernement lui même n'y a que très peu fait allusion.

Pourtant ce plan était présenté lors de la constitution du gouvernement comme l'un des dispositifs qui devait permettre d'assainir l'économie française et de s'engager sur la voie d'une nouvelle croissance. Les objectifs poursuivis étaient donc importants et l'on comprend alors mal le peu d'écho rencontré par la présentation de ce document.

Que la vivacité du débat sur les nationalisations, que la préparation du Congrès du PS lui aient porté ombrage, certes , mais cela ne saurait tout expliquer. Son importance aurait dû lui permettre de franchir les feux de la rampe, malgré les obstacles. Or, tel n'a pas été le cas.

Faut-il y voir la volonté du gouvernement de continuer à marginaliser Rocard et les rocardiens, à minimiser toutes les actions du ministre du Plan ?

Les arrières pensées politiques ne sont certes pas absentes, mais on voit mal le gouvernement Mauroy prendre le risque de dévaloriser le Commissariat du Plan, utile instrument de concertation et de prévision, pour gagner une victoire déjà acquise depuis la constitution du gouvernement.

Toutefois un conseiller giscardien, associé aux travaux du plan ne déclarait-il pas au *Matin* : *« La meilleure manière de recouvrer notre identité avant un congrès qui prétend nous effacer de la carte politique, c'est de renforcer notre crédibilité économique. Voilà l'objectif du plan intérimaire de deux ans. Si les choix que celui-ci préconise se révèlent efficaces, alors nous sommes assurés d'en recueillir les fruits politiques dans les prochaines années »* ?

Rocard tente-t-il alors de faire « passer » sa ligne au travers du plan et en contradiction avec la politique définie au Conseil des ministres ?

Nul ne peut douter que le rapport porte la marque de Michel Rocard et de son « réalisme », mais plutôt que de contradictions entre le plan et la politique actuellement appliquée, il s'agit surtout d'une logique poussée à son terme, et à ce titre le rapport sur le plan intérimaire est certainement révélateur de l'état des réflexions au sein du gouvernement, plus que de toute autre chose.

Car la marge de manœuvre dont disposait le Commissariat Général du Plan était limitée, politiquement par l'existence d'une solidarité gouvernementale qui pèse lourdement sur les épaules de Michel Rocard et aussi parce que la moitié de la période couverte par le plan intérimaire a déjà fait l'objet de prévisions de croissance et l'hypothèse de politique économique lors de la préparation du budget 1982. Seule l'année 1983 est donc l'objet de prévisions spécifiques de la part du Commissariat au Plan.

Dans la ligne de la politique économique gouvernementale...

Le plan reprend les grandes lignes de la politique gouvernementale : fonder une croissance sociale durable basée sur la relance de la consommation populaire, sur une politique active de l'emploi grâce surtout au partage du travail, etc...

L'emploi reste ainsi « la priorité absolue » du plan intérimaire mais Rocard doute de l'efficacité des thréupathiques appliquées. La relance de la consommation populaire, le partage de l'emploi ne peuvent permettre de sortir la France de la crise. La vraie solution est la relance de l'investissement qui améliorera la compétivité française, favorisera la « reconquête du marché intérieur » et le développement des exportations... et à terme, de l'emploi.

Bien que citant le rôle que doit jouer le secteur public, étendu grâce aux nationalisations en investissant dans des secteurs non rentables à court terme, Rocard met surtout l'accent sur l'investissement privé, donc sur les moyens à donner aux patrons pour le financer.

Le gouvernement dit-il autre chose lorsque le premier ministre engage un tour de France de l'emploi et en appelle aux patrons pour gagner la bataille de l'emploi et se plaindre de la « grâce de l'investissement » ?

Si Rocard met plus l'accent sur l'investissement que sur l'emploi, le gouvernement ne sera-t-il pas amené à en faire de même si le marasme des investissements se poursuit alors que celui-ci reste la condition de la croissance ? Il est donc probable qu'en la matière, Rocard ne fasse que précéder les discussions qui ne manqueront pas d'avoir lieu dans les mois ou les semaines à venir.

...mais aussi reflets des incertitudes et des hésitations

Malgré tout, le plan reflète également les incertitudes gouvernementales : alors que la rédaction primitive du plan intérimaire mentionnait explicitement que les charges des entreprises ne devraient pas être alourdies et que par conséquent le déficit des régimes de Sécurité sociale devait être supporté par les salariés, cette question a été laissée en suspens dans la version définitive et renvoyée au Conseil des ministres du 4 novembre (qui devait annoncer un relèvement d'un demi point dès cotisations patronales et d'un point pour les salariés). De même, on cherche en vain, dans ce plan, des éléments d'une autre politique industrielle dont le nouveau secteur public serait le centre, ou d'une politique agricole...

Enfin, lors de la présentation du plan, Jean Saint-Geours a remis en perspective la réalité de ce plan : si celui-ci manque de cohérence, il repose malgré tout sur « de sérieuses hypothèses » mais *« la cohérence entre nos objectifs et l'environnement économique ne paraît pas parfaitement assurée pour les deux années qui viennent »*.

Aussi, plus que d'un plan, il conviendrait plutôt de parler d'une déclaration de politique générale, affichant des objectifs et des souhaits mais tout en restant à un niveau de généralité très grand.

Louis FOURNEL

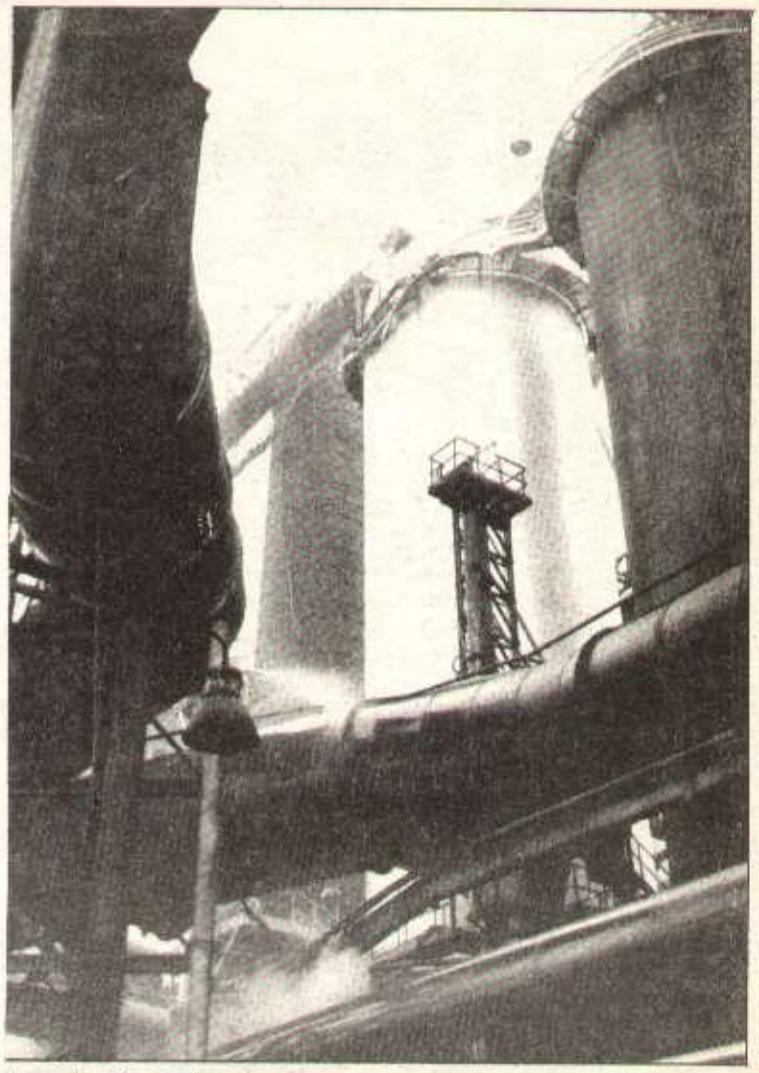

Lors de la formation du gouvernement le plan intérimaire était présenté comme un des dispositifs devant permettre d'assainir l'économie française.

L'emploi reste la « priorité absolue » du plan intérimaire mais Rocard doute des thérapeuthiques appliquées.

Les ouvriers de la Régie Renault exigent le changement promis

Il y a tout lieu de penser que, comme les autres, l'OS de la Régie a salué la chute du régime giscardien. Enfin ! Si l'on n'espère pas la lune, au moins peut-on attendre des salaires moins bas, des conditions de travail, un peu moins dures sur ces satanées chaînes, une réduction significative du temps de travail, ne pas rester *« O.S. rivé à la chaîne »* jusqu'à la retraite...

Les semaines passent, puis les mois... Même les plus modérés commencent à s'inquiéter. Rien de bien substantiel n'apparaît. Ce n'est pas l'accord patronal de juillet sur la réduction du temps de travail à 39 h, présenté ici ou là comme un grand pas en avant, qui peut donner matière à quelque satisfaction.

Il y a pire ! La direction de la Régie profite des congés pour réorganiser des ateliers ou des chaînes et imposer de cette manière un rythme de travail plus élevé.

Alors, le mécontentement ne tarde pas à se matérialiser ; à Sandouville d'abord ou l'atelier de sellerie débraye chaque jour ; puis rapidement à Billancourt, à la peinture, et dans les départements 74 (mécanique) et 12 (presses). Les revendications sont celles de toujours : réduction des cadences et embauche d'ouvriers supplémentaires sur les chaînes ; *« déroulement de carrière »*, c'est-à-dire possibilité de ne pas rester toujours O.S. ; salaires...

Vigueur de l'action

On ne manquera pas d'être surpris par la vigueur un peu nouvelle de ces actions quand on se souvient des difficultés importantes rencontrées par les syndicalistes *« sous l'ancien régime »* pour conduire une action de quelque ampleur. Sans doute est-on très loin de la grève générale illimitée proposée — on se demande encore pour quelles raisons — au meeting du jeudi 22 octobre par le syndicat F.O. de Billancourt. Cependant, tous les avis autorisés s'accordent à reconnaître un degré certain de mobilisation dû à l'insatisfaction provoquée par la lenteur extrême avec laquelle le changement passe les portes « Nationale » et « Emile Zola ». On l'a vu à l'ampleur des débrayages de riposte au lock-out, pourtant différés de 6 jours et peu propices à des mobilisations intenses ; on l'a vu au caractère, généralisé à l'ensemble des usines du groupe, d'un certain nombre d'actions ; on l'a vu à la manifestation de 5 à 6 000 travailleurs dans les rues de Boulogne-Billancourt. On a même entendu des responsables syndicaux d'assez haut niveau indiquer que «leurs gars » se faisaient un peu *« tirer l'oreille par la base »*.

Dans les hautes sphères du pouvoir aussi, on s'est rendu compte du phénomène puisqu'après une période d'observation de plusieurs jours, on s'est décidé à envoyer la direction de la Régie négocier et, finalement, après bien des tergiversations, faire des propositions à partir des quelles les syndicats ont jugé possible de discuter. Le risque de durcissement du conflit, son extension à d'autres usines, d'autres couches, voire d'autres branches, a dû paraître suffisamment sérieux.

Dans un contexte nouveau

Personne ne contestera, dans le contexte actuel, les aspects assez directement politiques du conflit à la Régie. A l'heure où un débat relativement acharné se déroule à l'Assemblée Nationale à propos des nationalisations en projet, ce qui se passe du point de vue « social » dans la grande entreprise nationale de Billancourt retient forcément l'attention. D'aucuns insinuent même que les raisons profondes de ce conflit sont à rechercher de ce côté.

On aura remarqué, en tout cas, l'attitude souvent réservée, parfois même en retrait, du syndicat CGT. Beaucoup de travailleurs, et avec eux des militants, ont par exemple déploré l'absence des responsables cégétistes dans les ateliers lockoutés le matin du lundi 12 octobre alors que les chefs renvoyaient les ouvriers chez eux, que la question de l'occupation semblait pouvoir se poser et que le syndicat CFDT avait appelé à rester sur les lieux de travail. De même, on a constaté l'absence complète de propositions concrètes tant au meeting du 15 qu'à celui du 22, si ce n'est le leit-motiv cent fois rabaché : *« Il faut négocier chez Renault »*.

Sauf à avoir une connaissance parfaite, et de l'intérieur, du grand corps complexe qu'est l'usine de Billancourt, on a toujours du mal à connaître avec précision, les conditions exactes dans lesquelles démarre et se déroule une lutte ; condition pourtant nécessaire pour comprendre les motivations et positions des uns et des autres. En l'occurence, le syndicat CFDT (20 % des voix aux élections) revendique sa part dans la mobilisation et l'action, notamment dans les secteurs où il a une influence non négligeable. Le syndicat CGT (60 à 70 %, vieille implantation structurée), s'est, comme de coutume, porté au-devant du mouvement et pris les affaires en mains.

Changement et changement

Un thème commun aux deux syndicats est revenu sans cesse ; dans les tracts, dans les discours dans les discussions : *« Il faut faire rentrer le changement dans l'entreprise ! »*. Toutefois, s'ils sont d'accord sur l'énoncé du thème, CGT et CFDT de Billancourt ne semblent pas mettre la même chose derrière les mêmes mots. Ce qu'il est apparu du point de vue des cédétistes consiste en *« une démarche essentiellement syndicale »*. Les revendications se sont accumulées depuis longtemps ; les transformations politiques ont contribué à débloquer un peu la situation du point de vue de la mobilisation ; c'est donc le moment d'y aller ; c'est dans l'usine, sur le terrain que l'on peut arracher nos revendications, sans attendre que cela nous tombe d'on ne sait d'où. Le tout placé dans une logique d'affrontement syndicats-direction dans lequel le pouvoir politique n'interviendrait pas ou peu, voilà, schématiquement résumé, ce que l'on peut apercevoir, pour le moment, de la démarche cédétiste chez Renault.

Pour les cégétistes, les choses sont plus précises. Selon eux, il existe dans les rouages dirigeants de la Régie, des hommes et des habitudes qui s'opposent à ce que le changement survenu dans le pays au mois de mai trouve des concrétisations multiples dans l'entreprise nationale, tant du point de vue des grandes orientations économiques que du type de fabrications à mettre en œuvre, tant des conditions de production que de la *« politique sociale »*. L'effort devrait alors tout naturellement s'exercer contre ces obstacles, pour soumettre, ou plutôt démettre, ces gens-là. Pour les remplacer par qui ? On n'a pas encore interrogé les dirigeants cégétistes à ce sujet mais il est certain qu'ils ont des idées sur la question. De là, à appuyer largement sur les mouvements en cours pour diffuser, faire pression, profiter de l'occasion pour faire progresser leurs positions et augmenter leurs prérogatives et celles de leurs amis du PCF au moment où se déroule un grand débat sur les nationalisations à l'Assemblée... Certains ont, bien sûr, avancé cette idée. Au risque de se voir accuser de mêler sa voix à celles de la droite, l'hypothèse vaut d'être examinée de près. Car elle pose un authentique problème.

Gérard PRIVAT